



Chiens chasseurs de truffes et truffière à St-Félix!

Page 3 et 5



Les Félixeries 2025

Page 23 à 25



Marché Champêtre de Melbourne

Page 22-23

LA COLLECTE DE CANNETTES



Vous pouvez continuer d'accumuler vos cannettes et vos bouteilles de plastique d'eau ou de liqueur.

Des bénévoles feront du porte-à-porte dans l'avant-midi du 27 septembre prochain pour ramasser vos sacs.

Si vous prévoyez être absent ou pour toutes autres raisons, vous pouvez laisser vos cannettes près de la route à l'entrée de votre résidence. Si vous désirez être **bénévole lors de cette journée, venez nous rejoindre à la patinoire dès 9H30 ou si vous avez un camion ou auto avec remorque et désirez participer à la collecte, composez le 819-848-2530**

Tous les fonds recueillis serviront à poursuivre la rénovation de la cour de l'école primaire de Saint-Félix. **Merci de votre collaboration.**

**NOUS COMPTONS
SUR VOUS!**



**CHEVALIERS
DE COLOMB®**
DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Chiens chasseurs de truffes et truffière à St-Félix!

Christine Allaire et Chantal Gélinas sont propriétaires-partenaires du chenil *CrisTalLin'O Truffes et Lagotto*. Christine, technicienne juridique et Chantal, éducatrice spécialisée nous viennent de St-Amable et elles ont acheté leur propriété de St-Félix il y a 2 ans.

« L'idée de l'élevage de lagotto romagnolo et de la culture de truffes a commencé avant de nous installer à St-Félix. Ce qui nous a amenées ici est que St-Félix correspondait à plusieurs points importants dans la création de notre projet. »

Pendant plusieurs années, Christine et Chantal ont hébergé des chiens de refuge. L'arrivée d'un enfant a modifié leurs critères de sélection : « pour les chiens de refuge il y a peu de choix et on ne peut pas prendre n'importe quel chien lorsqu'il y a un enfant ». C'est ce qui les a décidées à regarder du côté des chiens pure race.

Christine et Chantal voulaient un chien de grosseur moyenne qui ne perd pas de poils et avec des traits de caractère bien précis. Elles ont effectué des recherches sur le site du *Club Canin Canadien* sans trouver de coups de cœur



Chantal Gélinas et Christine Allaire. Photo © Sophie Gilbert

jusqu'à ce qu'elles pensent à ajouter le critère « chien de chasse ». C'est là qu'est apparue à l'écran une seule race de chien : le lagotto romagnolo, un chien chasseur de truffes!

Le lagotto romagnolo est une très ancienne race en provenance d'Italie, on en retrouve des images peintes sur des fresques datant des années 1600. Le mâle adulte peut peser un maximum de 35 livres, la femelle, 28 environ.

En s'informant sur le lagotto romagnolo, Christine et Chantal ont perçu toute l'importance de respecter l'instinct naturel de cette race. Ayant un très grand sens de l'éthique, elles ne pouvaient concevoir élever le lagotto sans combler ses penchants et besoins. Elles ont donc été de l'avant dans leurs recherches pour savoir s'il existe des

suite à la page 5

Sommaire

À la bibliothèque	24-25
Activités Femmes d'ici	11
Cercle de Fermières Saint-Lucien	11-12
Chevaliers de Colomb	2
Chronique diéto-conseil	13
Chronique littéraire	27
Concours d'écriture 2025	21
Dernière séance en bref	17 à 21, 34 à 37
Fadoq	14

Les Félixeries 2025	29 à 31
Jouons un peu (Solutions p. 42)	12
La municipalité vous informe	16-17
Last Session In Brief	39 to 48
Liste des annonceurs	4
Maison Francine-Leroux	9
Paroisse Saint-Luc	15
Pot-pourri	10

Près de chez-nous

• Chiens chasseurs de truffes et truffière à St-Félix! 3 et 5	
• Concours de labour	4
• Société d'histoire du Canton de Kingsey	7
Rebecca's Reflections	22-23
Service incendie	33
The municipality wishes to inform you	38-39
Viactive	10



Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

Voyez mes inscriptions à la page 43

St Francis Valley Plowmen's Association
Concours de labour

Concours de labour

Lieu : Masonrise Farm Inc
Levi et Catherine Mason
893, chemin Ely
Melbourne (Québec)
Date : Samedi 27 septembre
Heure : 9 h

Beau temps, mauvais temps!

Bienvenue à tous!

Plowing Match Event

Place : Masonrise Farm Inc
Levi & Catherine Mason

893 Chemin Ely
Melbourne, QC
Date : Saturday , September 27th
Time : 9am
Rain or Shine!

Everyone Welcome!

Liste des annonceurs

12-18	20
AMECQ	6, 12, 26, 42, 44, 48
Annie Pageau / OPTINOV DESING INC.	50
Camille Laberge / TRAVAILLEUSE DE RANG	51
Centre intégré USSS	24
Centre O³	5
Chevaliers de Colomb	50
Clinique de massothérapie, Denise Joyal	49
Clinique vétérinaire Vétériv	49
Cooptel	32
Coiffure Ish & Isha	50
Comité partage de Saint-Félix-de-Kingsey	25
Construction Luc Plante	51
Couture Gigi	49
Degradpré / Puits - Pompes - Traitement d'eau	49
Desjardins Caisse populaire	8
Épicerie St-Félix Marché Richelieu	50
Électrospa	25

Espace Détente Wentworth	49
Excavation Gaston Francoeur	53
Excavation JN Francoeur	52
FADOQ	53
Familiprix NATHALIE CLOUTIER Pharmacie	6
Garage D Lafrance inc.	51
Giguère & Morin Inc.	53
Jardins Chant de Vie	50
La Petite Chapelle St-Gérard	49
LCN Inc.	53
Le paysan gourmand	50
Les Deux L	50
Les Excavations Jacquylaine inc.	51
Location Richmond	51
Marilyne Boutin	50
Martin Champoux	49
DÉPUTÉ DE DRUMMOND	49

Marc Leblanc	—
INFOGRAPHIE PHOTOGRAPHIE IMPRESSION	—
Massothérapie Jess'K'	51
M ^e Olivier Abinader NOTAIRE	52
Municipalité de	
Saint-Félix-de-Kingsey	54
Nathalie Hébert MASSOTHÉRAPEUTE EN POLARITÉ	51
Patio & Terrasse 2000	51
Sébastien Schneeberger	
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS	49
Thermopompe S.Y.B.K	50
Toitures Gabriel Lampron inc.	49
Tout frais dans le bec	50
Transport Yannik Mailhot inc.	51
Valéry Coiffure	49
Vivaco	52
Yvon Forcier AGENT IMMOBILIER INC. SUTTON	3 et 55

Le Félix
JOURNAL LOCAL

Journal Local Le Félix
CASE POSTALE 506
Saint-Félix-de-Kingsey, Qc J0B 2T0
Tél.: 819 848-2785

info@lefelix.ca

Veuillez recycler ce journal 

Faites parvenir par la poste ou par courriel vos communiqués et votre matériel publicitaire **au plus tard ou avant le 15 du mois***, jour de tombée.

*Le journal se garde le droit publier ou non tout document reçu après la date de tombée.

Vous pouvez aussi déposer vos textes et votre paiement au bureau municipal.

DISTRIBUTION : 755 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 780 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

COMITÉ DU JOURNAL

Présidente : Jocelyne Fontaine

Vice-présidente : Louise Grenon

Trésorière : Micheline Auclair

Secrétaire, traductrice et

chroniqueuse : Rebecca Taylor

Administratrice et journaliste :
Sophie Gilbert

Administratrice : Gisèle Chaput
Bernier

Administrateurs : Daniel Rancourt
et Jean-François De Plaen

Infographie : Marc Leblanc

Liste de prix des annonces publicitaires 2025

Format	Occasionnelles	Annuelles
Carte professionnelle	30 \$	140 \$
1/4 de page	45 \$	260 \$
1/2 page	55 \$	370 \$
Pleine page	100 \$	700 \$
1/4 page couleur	70 \$	420 \$
1/2 page couleur	130 \$	720 \$
Pleine page couleur	225 \$	1275 \$
Abonnement pour non-résident	s.o.	50 \$
Petite annonces 10 \$ (maximum de 30 mots)		

Le Journal local Le Félix est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec

Dépôt légal

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Le Journal local Le Félix reçoit le soutien du ministère

Culture
et Communications

Québec 

suite de la page 3

Nouveau chapitre

truffes cultivées au Québec, ce qui permettrait d'élever les chiens selon la tradition. Au final, oui, il y a des truffières au Québec et même des truffes indigènes! Passionnées et investies à 100 % dans leur projet naissant, Chantal et Christine ont décidé de créer un élevage de chiens avec truffière en trufficulture. Elles sont les seules à avoir ce type d'élevage au Québec!

Les fondatrices de l'élevage ont fait de nombreuses démarches auprès d'éleveurs de chiens pouvant leur offrir ce qui correspond à leurs critères : une lignée de travail conforme au standard de la race et nourrie à la truffe. Pourquoi l'importance d'être nourri à la truffe? « On ne peut miser juste sur l'instinct, on doit nourrir l'instinct, on conditionne l'instinct ». Elles ont trouvé réponse à leurs critères de recherche en France : « ça a finalement cliqué avec Marc et Yves, des éleveurs français près de Toulouse ». Marc a aussi accepté de mentorer Christine pour son élevage et l'a même reçue pour un stage de formation en recherche de truffes avec les chiens.

La truffe : une 2^e passion et l'autre versant de l'élevage.

La truffe pousse en symbiose avec certaines essences d'arbres. Sans arbre, pas de truffe! On appelle mycorhisation cette



association entre le champignon et les racines d'un arbre. Aussi, c'est la molécule de sulfure de diméthyle, qui est commune à toutes les truffes (et autres champignons souterrains), qui stimule les animaux à les rechercher.

Christine et Chantal tenaient vraiment à offrir une truffière à leurs chiens, elles ont dû faire leurs recherches en raison du besoin d'un type de sol approprié permettant la culture de truffes. « Nous recherchions un sol adéquat, où il n'y aurait pas à chauler afin de ne pas défaire la biodiversité. Un sol calcaire, un type de sol appelé "Francoeur" est idéal et se retrouve à St-Félix-de-Kingsey ».

Depuis 2 ans, Chantal et Christine développent leur truffière en plantant des noisetiers et des truffes. « Cultiver la truffe, c'est long, ça peut prendre 10 ans. » « Pour ce qui est des truffes sauvages, tu peux en cueillir sans problème, la mycorhize va continuer son travail tant que l'arbre est vivant. »

Envie de découvrir s'il y a des truffes sur votre terrain? Nos éleveuses vous offrent un service de prospection truffière. « Un sol de type Francoeur (présent dans notre village) avec des charmes, des pins, épinettes, sapins, résineux, chênes, saules, c'est propice à la culture de truffes. Il n'y en a pas dans les érablières et les marécages cependant. »

Les mois de septembre et octobre sont la saison des truffes, pour découvrir s'il

y a des truffes indigènes sur vos terres, vous pouvez contacter Chantal ou Christine qui se feront un plaisir d'en faire la recherche avec leurs chiens. Vous pouvez les rejoindre au 514-996-8635 ou par courriel à cette adresse : lagottocristallino@videotron.ca

Christine est membre et a les certifications du Club Canin Canadien. Les chiens sont aussi enregistrés et certifiés pure race. Christine est, de plus, membre d'organismes de formation au niveau du comportement animal, dont le RQIEC (le regroupement québécois des intervenants et éducateurs canins), ce qui signifie qu'elle s'oblige à respecter un code d'éthique au point de vue de l'éducation canine et qu'elle doit passer des évaluations prouvant ses connaissances. Chantal, qui a fait une carrière d'éducatrice spécialisée, a, de son côté, une magnifique approche envers les chiens.

Chantal et Christine rénovent peu à peu leur maison ancestrale tant aimée tout en créant un endroit idéal adapté aux chiens. « Ici, les chiens vont toujours vivre dans la maison et l'élevage sera au maximum de 4 chiens. »

Un dernier mot de leur part : « merci à la municipalité pour leur ouverture ! Les gens sont sympathiques ici, nous avons reçu un bel accueil de la population et nos voisins sont super ! »

Lien internet : <https://www.lagottocristallino.com/accueil> ■



1-888-834-4342

100, RUE DES MÉSANGES
VAL-DES-SOURCES (QC) J1T 3M9



**SERVICE
TRAITEUR**



**SALLES DE
RÉCEPTION**



**CHAMBRES D'HÔTEL
(AVEC OU SANS
CUISINETTE)**

CENTRE03.COM

Affilié à :



NATHALIE CLOUTIER

**UNE ÉQUIPE
À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS**

4105, rue Principale St-Cyrille-de-Wendover

Téléphone : 819 397-6066

Télécopieur : 819 397-6020

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite (Détails en succursale)

**SERVICE
INFIRMIÈRE SUR
RENDEZ-VOUS**



CASIER INTELLIGENT

Situé dans le hall d'entrée de la clinique, nos casiers intelligents vous permettent de récupérer vos ordonnances selon votre horaire, que notre succursale soit ouverte ou non !

Votre familiprix !



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI-MARDI-MERCREDI : 9h À 18h30

JEUDI : 9h À 20h

VENDREDI : 9h À 18h30

SAMEDI : 10h À 17h

DIMANCHE : FERMÉ

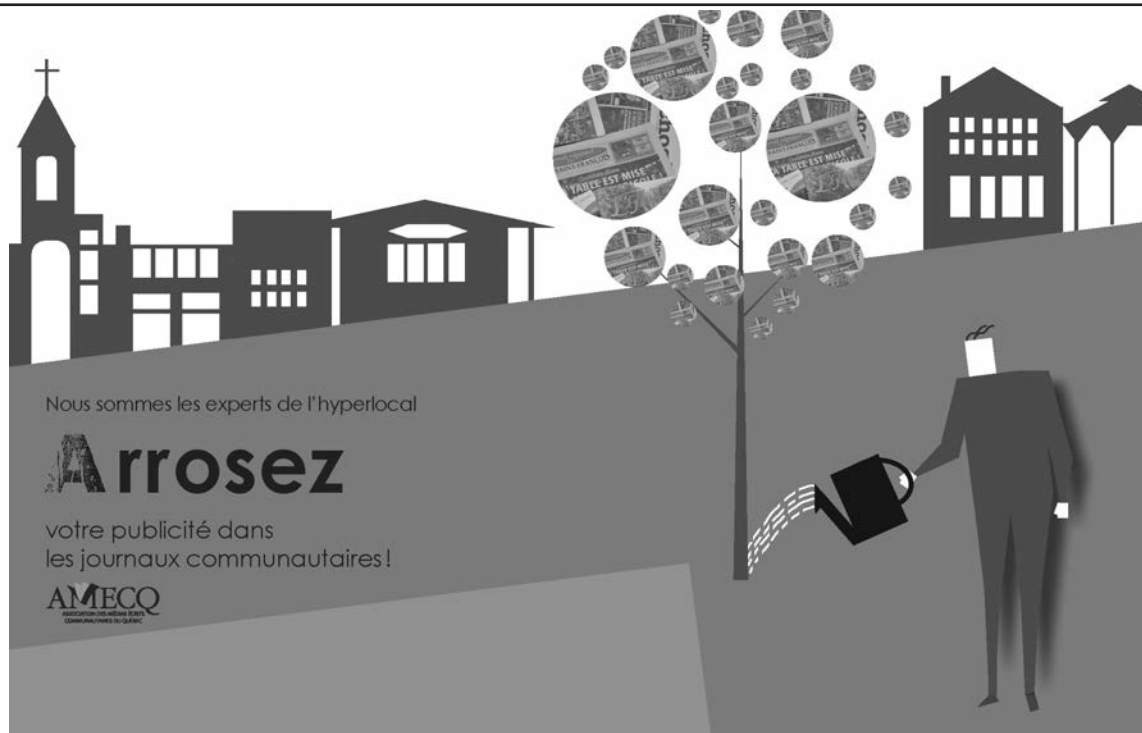
AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez

vos publicités dans
les journaux communautaires !

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Société d'histoire du Canton de Kingsey **Expo de photos lors des Félixeries**

Vous êtes les bienvenus à la porte ouverte de l'exposition de photos qui aura lieu les samedi et dimanche 20 et 21 septembre lors des Félixeries.

Afin d'augmenter notre banque de documents numériques, nous vous invitons à apporter vos photos anciennes que le comité pourra scanner pendant l'événement.

Il vous sera aussi possible d'avoir la version numérique (envoyée par courriel) de votre photo en plus de la version papier. ■





La caisse scolaire

Caisse scolaire

Parent Enseignant Voir les écoles

Qu'est-ce que c'est? Ma Caisse scolaire Concours Outils Activités et vidéos Quel de neuf? Inscrire mon enfant Se connecter

La Caisse scolaire dévoile sa nouvelle appli

Explorer le monde de l'argent en famille

Partez avec votre enfant à la découverte de l'argent avec notre appli remplie d'outils, de jeux et d'activités, dont une quête inédite qui le mènera aux quatre coins de la planète.

La rentrée scolaire, c'est bien plus que la petite enveloppe remise à votre enfant pour qu'il puisse déposer de l'argent! Chers parents, voici venu le temps d'apprendre à votre enfant comment épargner via la caisse scolaire. De la maternelle à la 6^e année, tous les élèves peuvent participer à la caisse scolaire. Plein d'avantages à y participer au-delà de l'épargne. Des jeux, des vidéos et des outils pour bien accompagner votre enfant sur le www.desjardins.com ou directement sur le <https://www.caissescolaire.com/parents>.

Surveillez les communications de votre école cet automne!
Bonne rentrée scolaire!

Faites partie de la relève au conseil d'administration de votre caisse



Jeune administrateur/jeune administratrice de la relève – Intéressé(e)?

Le programme Jeunes administrateurs de la relève permet à un jeune membre âgé de 18 à 30 ans inclusivement de contribuer activement au développement de sa coopérative financière en siégeant à son conseil d'administration. Il participe activement aux rencontres du conseil, mais n'a pas le droit de vote. Il ne s'agit pas d'un stage, mais bien d'une expérience d'implication!

C'est une opportunité de représenter les membres de la communauté et de vivre les valeurs de la coopération. Cette implication permet de développer de nombreuses compétences professionnelles et personnelles. En participant à des activités de représentation ou des événements démocratiques, le jeune administrateur de la relève développe un important réseau de contacts tout en exerçant son influence et son leadership. La participation à un CA est assurément une expérience à forte valeur ajoutée dans un parcours professionnel.

Un membre intéressé doit :

- être âgé de 18 à 30 ans inclusivement et être membre de plein droit de la caisse où le programme est offert ;
- avoir le statut de résident ou de citoyen canadien ou d'immigrant reçu ;
- avoir son domicile, une résidence, un établissement ou un travail habituel - dans la même province que la caisse ;
- ne pas être employé ou administrateur d'une caisse, de la Fédération ou d'une autre composante de Desjardins ;
- ne jamais avoir été exclu d'une caisse du Groupe coopératif Desjardins ;
- s'engager à respecter l'encadrement juridique et réglementaire ainsi que le code de déontologie Desjardins ;
- autoriser la caisse à procéder à une enquête de sécurité et de crédit.

Intéressé(e) ? Acheminez une lettre d'intérêt ainsi qu'un curriculum vitae à : josee.trodechaud@desjardins.com.

La date limite : **30 septembre 2025**

La caisse procédera à des entrevues avec les candidats retenus.

La Maison qui nourrit... et qui régale !

À la Maison Francine-Leroux, les chaudrons chantent, les bocaux dansent, et les papilles s'éveillent ! Les confitures et les marinades sont prêtes à faire leur grande entrée dans vos résidences... et dans vos cœurs.

Douze confitures, douze raisons de sourire

Notre confitière en chef (et artiste du sucre) a concocté pas moins d'une douzaine de confitures dans la cuisine de la Maison Francine-Leroux. Fraises, framboises, bleuets et autres délices vous attendent pour une dégustation qui vous rappellera les dimanches chez grand-maman. La liste complète est disponible sur place — venez goûter, comparer, et choisir votre préférée (ou toutes, on ne juge pas!).

Marinades et salsa : dix façons de pimenter votre vie

Une dizaine de marinades et une salsa maison sont également prêtes à vous sur-

prendre. Les légumes utilisés viennent en partie des bacs de culture juste à côté de la maison, et en partie des généreux surplus de nos jardiniers locaux.

Résultat : des saveurs authentiques, comme celles que votre mère ou votre grand-mère savait si bien préparer.

La Maison Francine-Leroux fait le plein de fraîcheur

Nous avons un faible pour les légumes orphelins — ceux que les jardiniers ne savent plus où mettre. Nous les accueillons avec amour et les transformons avec soin dans notre cuisine. Nos producteurs de petits fruits et légumes nous offrent aussi leurs surplus, que nous métamorphosons en confitures et plats prêts-à-manger, pour le plus grand bonheur de vos papilles.

Mais pourquoi tout cela ? Voici nos objectifs savoureux.

Les fruits et légumes récoltés ou reçus sont utilisés pour :



- Pour réduire le coût des dîners communautaires du mardi.
- Des plats prêts-à-manger remis aux enfants par les professeurs.
- La distribution par le comité de partage.
- Le maintien de prix abordables pour nos plats maison.
- L'approvisionnement des groupes de cuisine collective.

La Maison Francine-Leroux, c'est plus qu'une cuisine : c'est un lieu de partage, de mémoire, et de gourmandise. Venez nous voir, goûter, et peut-être repartir avec un petit pot de bonheur. ■

Retour des Activités - Septembre

Le mois de septembre marque le retour tant attendu des activités communautaires de la Maison Francine Leroux.

- Les dîners communautaires du mardi
- La porte ouverte - 14 septembre
- Programme P.I.E.D. – Nouveauté
- Groupe de cuisine collective
- Bingo - 28 septembre

Nous vous attendons avec joie et enthousiasme pour partager ces moments chaleureux et festifs !

Les repas communautaires du mardi Septembre 2025

2 septembre

Brochette de porc mariné

9 septembre

Cuisse de poulet BBQ

16 septembre

Lasagne

23 septembre

Pâté mexicain

30 septembre

Boulettes de bœuf avec légumes

Ce sera une belle occasion de partager un moment convivial, d'échanger et de célébrer la rentrée avec nous.



L'effet pygmalion

Inspiré des écrits de Thomas Edison

Un jour, un enfant rentre de l'école avec une lettre pour sa mère. Il lui dit : « mon instituteur a demandé que je te donne cette lettre, à toi, uniquement à toi. » Sa mère ouvre alors la lettre, la lit silencieusement, puis déborde de larmes... Elle décide ensuite de lire la lettre à son fils :

« Votre fils est un génie. Cette école est trop petite pour lui et nous n'avons pas d'assez bons enseignants pour l'instruire. Veuillez le faire vous-même. »

La maman décide de prendre en charge son enfant. Entre temps, son fils

devient un scientifique de renom. Il invente l'ampoule électrique, le télégraphe, le phonographe, la centrale électrique, la caméra, etc.

Après le décès de sa chère mère, alors qu'il fouille dans les vieux souvenirs de famille, il trouve une lettre pliée dans une boîte. Il s'agit de la lettre qu'il avait donnée, étant enfant, à sa mère de la part de son instituteur.

Elle disait ceci : « Votre fils est un cancre. Il est déficient. On détecte chez lui une maladie mentale. Nous n'autorisons plus votre fils à revenir à l'école. »

Cet enfant, c'était Thomas Edison, l'un des plus grands scientifiques, si ce n'est le plus talentueux de son époque. Il pleura pendant des heures et il ajouta ceci dans son journal : « Thomas Edison était un enfant nul et déficient, qui, grâce à une mère héroïque, est devenu le génie du siècle. »

Voilà un bel exemple de ce qui est appelé l'effet Pygmalion, à savoir que le regard que l'on porte sur un autre être humain influence sa réalité et son futur. ■

VIACTIVE

Marthe Yaworski, RESPONSABLE /
les Dynamiques de St-Félix



Viactive, de retour !

La saison Viactive recommence bientôt. Venez vous remettre en forme à votre rythme et faire de nouvelles rencontres.

Viactive est un programme d'exercices conçu pour les 50 ans et plus qui comprend du réchauffement, du cardio, de la musculation, des étirements, etc.

C'est au Centre Eugène-Caillé les lundis et mercredis dès le 8 septembre, de 9h30 à 10h30, avec possibilité de marcher à l'intérieur ou à l'extérieur à partir de 9h.

Bienvenue aux nouveaux participants. ■

Pour renseignements :
Marthe Yaworski
Téléphone : 819-313-1311
Courriel : mayaworski49@gmail.com



La grande rentrée

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons chez **Hélène Larouche de la Ferme Les Deux L pour la rentrée Afeas 2025, le mardi 16 septembre.**

Arrivée à 16h pour celles qui désirent visiter la nouvelle bergerie.

Souper à 17h30 : une boîte-repas vous sera servie par le traiteur « *Tout frais dans le bec* » de Saint-Félix.

Après le repas, il y aura une mini-rencontre pour vous informer des activités à venir.

Un courriel sera envoyé aux membres afin de confirmer leur présence.

Le salon des exposants

Sous la supervision de M^{me} Suzanne Dandurand, il y aura un salon des exposants les samedi 20 et dimanche 21 septembre dans le gymnase de l'école de Saint-Félix. L'entrée du salon se fera par la porte arrière de l'école. Une quinzaine d'exposants vous attendent de 10h à 16h.

L'activité « La soirée Quiz » organisée par la Bibliothèque, qui devait avoir lieu le 27 septembre, sera reportée à une date ultérieure.

Nouvelles provinciales

Le congrès 2025 aura lieu en ligne sur Zoom la fin de semaine du 6 et 7 septembre.

Pour inscription ou informations : cloutier@afeas.qc.ca

Sincères condoléances

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès le 18 juillet 2025 de M. Gilles Hamel, époux de M^{me} Francine St-Amant, amie et grande dame inspirante. Nos sympathies s'adressent à sa famille et à ses nombreux ami(e)s. ■



CERCLE DE FERMIERES SAINT-LUCIEN

par Suzanne Dandurand, responsable du comité Communications

Bonne rentrée !

L'été tire à sa fin, et les Fermières ont su profiter pleinement de cette belle saison pour poursuivre leurs activités avec enthousiasme.

En plus de leurs projets personnels, plusieurs d'entre elles, pendant l'été, ont généreusement fait du bénévolat lors de différents événements : pour l'OTJ, notamment pendant la fête de la *Saint-Jean-Baptiste*, dans la cuisine de la *Maison Francine Leroux*, ainsi qu'auprès de la municipalité, lors de la soirée des *Jeudis en chansons* qui a eu lieu à Saint-Lucien.

Certaines se sont consacrées au tissage, tandis que d'autres ont tricoté ou se sont investies dans le jardinage. Que ce soit dans leur propre jardin, dans celui de la *Maison Francine Leroux* ou dans le jardin collectif de l'OTJ, leur engagement et leur créativité ont contribué à enrichir notre communauté tout au long de l'été.

En effet, la *Maison Francine Leroux* a mis en place, depuis la mi-juin, un jardin en bacs. Lors de la récolte, les légumes pourront être utilisés pour les repas nutritifs offerts aux dîners communautaires ou vendus dans sa micro-boutique, ou encore, distribués par le *Comité Partage* lors des demandes d'aide alimentaire. Également dans un esprit de partage et de solidarité et à l'initiative de madame Francine Denis, responsable du *comité des Loisirs de Saint-Lucien* et membre du *Cercle de Fermières*, un jardin collectif a vu le jour à l'arrière du terrain de soccer.

Le *Cercle des Fermières*, reconnu pour son engagement communautaire, est fier de la collaboration bénévole et du dévouement de ses membres pour la réalisation de ces beaux projets. Dans ces jardins, ce sont bien plus que des légumes qui seront récoltés, c'est un geste d'entraide concret

pour bâtir un avenir plus humain, une récolte à la fois.

Renouvellement des cartes de membres

Pour celles dont le renouvellement arrive à échéance, n'oubliez pas de renouveler votre carte de membre. Le coût est de 35\$.

Retour à l'horaire habituel

Le local du Cercle de Fermières reprendra son horaire habituel à compter du mardi 2 septembre.

Le café-tricot reprendra ses activités les vendredis en soirée, de 18h30 à 21h, à compter du 5 septembre et les lundis en après-midi, de 13h30 à 16h, à partir du 8 septembre.

Nous continuons à effectuer des réparations de vêtements avec notre couturière experte, Annette Houde.

suite à la page suivante

Journée portes ouvertes le 14 septembre

La journée portes ouvertes de *la Maison Francine-Leroux*, qui aura lieu le 14 septembre, sera aussi pour nous l'occasion de vous ouvrir les portes de notre local. Vous y verrez des artisanes à l'œuvre qui vous feront partager leur passion.

Bienvenue aux visiteurs et visiteuses.

Yoga sur chaise

Le yoga sur chaise reprendra le mardi 16 septembre à 14h dans la salle multifonctionnelle de *la Maison Francine-Leroux* et se terminera le 25 novembre. Il y aura une pause le mardi 28 octobre.

Pensée du mois

On dit souvent qu'il faut prendre notre mal en patience. Et si, pour changer, on prenait notre bien en urgence...

Bonne rentrée !

Il est toujours possible de devenir membre du *Cercle des de Fermières de Saint-Lucien* et ainsi vous joindre à notre belle organisation. Des activités vous sont offertes tout au long de l'année. Les Fermières sont très accueillantes et toujours prêtes à vous aider. ■

PROCHAINE RÉUNION DU CERCLE
11 septembre 2025 à 19h

HORAIRE DU LOCAL

Lundi au vendredi	9h à 16h
Vendredi soir	18h30 à 21h
Samedi	13h à 16h

Il est toujours possible de devenir membre du *Cercle de Fermières Saint-Lucien* et ainsi vous joindre à notre belle organisation. Des activités vous sont offertes tout au long de l'année. Les Fermières sont très accueillantes et toujours prêtes à vous aider.

On annonce localement !



On achète localement !



On informe localement !



ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !

Le Félix
JOURNAL LOCAL

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Un bon déjeuner : un élève attentif

Avec la rentrée scolaire qui approche à grands pas, il importe de retrouver une routine efficace, laquelle passe par de bonnes nuits de sommeil et des déjeuners équilibrés. Pour différentes raisons, plusieurs élèves arrivent souvent en classe le ventre vide. Résultat ? Ceux-ci sont plus fatigués et peinent à se concentrer. Voyez pourquoi le déjeuner ne devrait pas être négligé !

Un enfant qui ne déjeune pas manque d'énergie pour bien débuter sa journée. En effet, son cerveau en développement a besoin de carburant pour rester attentif et mémoriser les notions enseignées. Sans apport en nutriments dès le matin, la fatigue se fait sentir plus tôt (bâillements, gargouillis), ce qui nuit à la motivation et à la participation. De surcroît, la sensation de faim peut provoquer des maux de tête et rendre un élève plus agité.

Quels aliments privilégier ?

Pour favoriser la concentration de votre enfant à l'école, privilégiez des choix nutritifs pour ce premier repas de la journée. Optez pour un repas équilibré qui contient notamment :

- Des fruits (pomme, banane, fraises, dattes etc...)
- Des grains entiers (pain de blé entier ou riche en céréales entières, gruau, céréales faibles en sucre et riche en fibres)

Ingrédients :

125 ml (1/2 tasse) de yogourt nature faible en gras
15 ml (1 c. à table) d'huile d'olive vierge pressée à froid
30 ml (2 c. à table) de jus de citron (ou d'orange ou d'ananas)
60 ml (1/4 tasse) de raisins secs (ou canneberges séchées)
375 ml (1 1/2 tasse) de julienne de carottes
Sel et poivre

Un peu de basilic (facultatif)

Préparation :

Dans un bol, mélanger le yogourt, l'huile, le jus et les raisins. Incorporer la julienne de carottes et assaisonner.

*Tellement facile
et rafraîchissant !*



- Des protéines (yogourt, œufs, beurre d'arachides ou de noix, lait de vache ou végétal, fromage)
Les céréales et les boissons sucrées, les muffins du commerce et les pâtisseries offrent un « boom » d'énergie, mais de courte durée : mieux vaut les éviter au déjeuner.

Sachez que le mot déjeuner est lourd de sens car on cesse le jeûne de la nuit : dé – jeûner !

Donnez à vos jeunes la chance de réussir leur période scolaire !!!

Bonne rentrée !



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur *messenger***

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partager sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle !



La saison estivale est terminée!

Nous serons de retour pour les jeux de cartes et autres le 3 octobre à 19 heures au Centre Eugène-Caillé.

La pétanque se termine le 3 septembre. Merci à Daniel Girardin pour son implication.

Nous remercions la municipalité pour la commandite de 300 \$ lors de la Saint-

Jean-Baptiste. Les gagnants sont : Sylvie Lachapelle, Richard Francoeur, François Cormier, Mario Hamel et plusieurs prix de participation ont été tirés.

À partir du mois de septembre, à tous les mercredis, de 13h à 16h, à la salle *Claude Francoeur* du *Carrefour Saint-Félix*, il y aura des jeux de cartes et autres activités.

Nous invitons tous ceux et celles que cela intéresse à communiquer avec Caroline Bélisle au (819) 818-5014.

Cette activité aura lieu si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Au plaisir de vous revoir en octobre. ■

JOUONS UN PEU

par Priscilla Dion

Réponses à la page 42

Les expressions québécoises

1. Avoir un comportement effronté : A _ _ _ _ d _ f _ _ _
t _ _ _ l _ t _ _ _ d _ l _ t _ _ _
2. Ne rien faire : S _ p _ _ _ _ l _ b _ _ _ _
3. Être vif d'esprit : Ê _ _ _ v _ _ _ s _ _ s _ _ p _ _ _ _
4. Être de mauvaise humeur/ Exprimer son énervement : A _ _ _ _
u _ _ m _ _ _ _ d _ l _ _ _ _
5. Consommer des sucreries : S _ s _ _ _ _ l _ b _ _ _
6. Prendre une chaise pour te joindre : T _ _ _ - t _ _ u _ _
b _ _ _ _
7. Conduire une automobile : C _ _ _ _ _ l _ c _ _ _
8. Travailler fort pour progresser : A _ _ _ _ d _ _ c _ _ _ _ à
m _ _ _ _
9. Prendre quelqu'un pour un idiot : S _ f _ _ _ _ p _ _ _ _
p _ _ _ u _ _ v _ _ _ _
10. Ne pas avoir dormi de la nuit : P _ _ _ _ l _ n _ _ _ s _ _
l _ c _ _ _ _ à l _ _ _ _
11. Faire la cour de manière romantique : C _ _ _ _ _ l _ p _ _ _ _
12. Personne qui nous suit partout : C _ _ _ _ d _ p _ _ _ _
13. Être dépassé par la situation : L _ _ d _ _ _ b _ _ _
m' o _ _ t _ _ _ _
14. Avoir un pantalon trop court : A _ _ _ _ d _ l' e _ _ d _ _
l _ c _ _ _
15. Avoir beaucoup de travail : Ê _ _ _ d _ _ _ l _ j _ _

8			5	9		7		3
	5				4		2	
		4	3	8			5	
4					3	6		
3		6		4		2		5
		7	8					4
	4			2	7	3		
	8		6				7	
7		2		1	8			9



Baptisés et envoyés...

Bien le bonjour !

J'espère que vous vous portez bien et que les vôtres sont en forme également. Nous retrouvons tranquillement nos occupations habituelles et nous reprenons un rythme de vie qui assure une certaine stabilité au jour le jour. L'automne s'installe et les feuilles se colorent. Pussions-nous dans notre vécu intérieur, savoir relire les dernières semaines d'été pour y recueillir les événements qui nous ont fait du bien, les rencontres qui nous ont interpellé, les beautés que nous

avons contemplées, etc. La reconnaissance est cet élan du cœur nous permettant de nous tourner vers le Créateur afin de le remercier pour tout ce qui nous est donné de vivre dans la gratitude.

Comme paroisse, nous avons repris nos activités au cœur de nos quatre communautés locales. L'équipe pastorale est de retour au travail depuis quelques semaines déjà. L'accompagnement des communautés se poursuivra, tout comme le parcours GPS (initiation chrétienne et sacramentelle), qui a pris son essor avec plusieurs familles. Nous serons bientôt en campagne de financement annuelle

par la dîme et la CGA. Merci pour votre soutien et votre générosité afin que nous puissions continuer de cheminer ensemble.

Je vous invite à porter dans vos prières ces deux orientations qui soutiennent nos engagements et nos objectifs : accompagner la vie des personnes (individus, couples, familles, groupes) sur le chemin d'humanisation que propose l'Évangile; accompagner nos communautés de foi (communautés locales, mouvements, groupes, etc.) dans le passage missionnaire de l'Église. Cet automne, nous voulons poursuivre la réflexion afin de nourrir et favoriser cet élan de partage, de solidarité, d'écoute des signes de l'Esprit et discerner ce à quoi nos communautés sont appelées afin de marcher ensemble.

Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9h et 11h30. Merci aux bénévoles présentes.

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille au 819-397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur vous bénisse... ■

Célébrations dans nos églises

Dimanche	9h00	église St-Cyrille
	11h	église St-Félix (3 ^e -4 ^e -5 ^e dimanche du mois)
Mercredi	9h00	Sous-sol église St-Cyrille





RAPPEL SUR LES BRANCHES, BROUSSAILLES ET L'HERBE

Le règlement no 517-3, article 14, stipule qu'il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain de laisser pousser sur ce terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes.

Pour l'application et le respect du présent article, la tonte du gazon doit obligatoirement être effectuée au moins quatre fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois suivants : juin, juillet, août et septembre.

Prenez note qu'il est interdit d'y laisser des ferrailles, déchets, papiers, bouteilles vides ou substances nauséabondes.

Soyons fiers de l'apparence de notre municipalité!



Le dernier versement de taxes est dû le 6 octobre 2025.

Vous pouvez faire votre paiement avec Desjardins, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque Royale (NOUVEAU) et Banque TD. Lors de votre paiement par internet, veuillez vérifier que votre numéro de référence soit bien retranscrit. Il s'agit du numéro de matricule complet (ex. : 1234 56 7890 0 000 0001) qui se retrouve sur les coupons en bas du compte de taxe.

Les comptes peuvent également être payés par la poste ou directement dans la boîte aux lettres de la Municipalité. Faites parvenir votre chèque postdaté (inscrire l'adresse de la propriété et joindre le coupon détachable), au bureau municipal situé au 1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0 ou déposez votre chèque postdaté avec votre coupon dans la boîte aux lettres de la Municipalité (à droite de la porte d'entrée du bureau municipal).

Les comptes peuvent également être payés par chèque ou par débit Interac au



bureau municipal. Prendre note que nous ne prenons plus l'argent comptant. N'hésitez pas à communiquer avec la réception pour plus d'informations en composant le (819) 848-2321 poste 0 ou par courriel au reception@saintfelixdekingsey.ca



Préparez-vous! La cueillette des encombrants est le mardi 7 octobre 2025

TOUT DOIT ÊTRE DIRECTEMENT AU SOL
AUCUN OBJET déposé dans une remorque ou « trailer » ne sera ramassé.

Nous vous demandons également que les matières soient triées et placées séparément afin d'être ramassées. Si les éboueurs voient un objet interdit ils ne ramasseront pas vos articles, ils ne feront pas de tri. C'est votre responsabilité!

VOLUME MAXIMUM

La quantité doit être équivalente à 2 mètres cubes (6,5 pi long x 6,5 pi large)

Matériaux non ramassés*** Rappel**

Voici une liste de plusieurs matériaux qui ne sont pas ramassés lors de l'enlèvement des encombrants et certaines solutions à vos problèmes :

1-Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...

Note : Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction sont exclus de cet enlèvement.

Solution : Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François en composant le 819 395 5096.

2-Vous avez des batteries d'automobiles...

Solution : Informez-vous près de chez vous, car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.

3-Vous avez des pneus qui ne serviront plus...

Solution : Informez-vous près de chez vous, car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre.

4-Vous avez beaucoup de métaux...

Solution : Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux avant l'enlèvement des gros rebuts.

5. Vous avez des appareils électroniques (téléviseur, ordinateur etc)...

Solution : Consultez le site <https://lesserpuariens.com/> pour trouver un point de dépôt.

6-Vous avez des encombrants ménagers...

Note : Nul ne peut déposer, lors de l'enlèvement des encombrants, tout contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes et couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.

* Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.

** Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseurs, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Selon la disposition particulière retrouvée à l'article 14 du règlement sur les halocarbures, la Régie des matières résiduelles du Bas-Saint-François n'est plus en mesure de prendre ces appareils lors de la collecte des encombrants.

Solution : Retirer les moteurs de ce type d'appareil électroménager et apportez-les à l'Écocentre. La Régie pourra alors ramasser le reste.

7-Vous avez des branches d'arbres...



Note : Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre.

8-Vous avez des objets lourds...

Note : Les matières résiduelles telles que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable ne seront pas ramassées.

Solution : Vous pouvez vous informer auprès d'une carrière ou les apporter à l'Écocentre.

9-Vous avez des substances dangereuses...

Note : Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture,

teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.

Solution : Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où il vous est possible d'en acheter ou encore rapportez-les à l'Écocentre.

Ceci n'est qu'une courte liste pour plus d'informations consultez le site du RGMR Bas St François au <https://www.rgmrbasstfrancois.ca> ou au 819-395-5096.

Protégeons notre planète et déposons nos déchets aux bons endroits!

Écocentre de la MRC de Drummond - coordonnées :

5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière des installations de Récupération Centre du Québec.

Questions? 819 477-1312 ou info@recuperaction.ca

**PROTÉGEONS NOTRE
PLANÈTE ET
DÉPOSONS NOS DÉCHETS
AUX BONS ENDROITS! ■**



DERNIÈRE SÉANCE EN BREF

www.saintfelixdekingsey.ca

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 juin 2025

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 02 juin 2025, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115 A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier
maire

Monsieur Éric Provencher
conseiller siège 1

Monsieur Douglas Beard
conseiller siège 2

Monsieur Simon Lauzière
conseiller siège 3

Monsieur Jacob Morin
conseiller siège 4

Monsieur Mario Lemire
conseiller siège 5

Monsieur Jean-François De Plaen
conseiller siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.
03 personnes assistent à l'assemblée

PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

Une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 05 mai 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation.

COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

- Subvention de 25 000 \$ pour le PPA-CE
- Octrois d'une subvention de 519 075\$ du programme d'aide à la voirie locale
- M. le Maire remercie la famille du Maire de Saint-Bonaventure M. Guy Lavoie pour le don des framboisiers d'automne du projet de la communauté nourricière de la municipalité.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2025

Comptes à payer 227 781,54 \$

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE PERSONNELLE RÉUTILISABLES

La municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

L'utilisation de produits d'hygiène féminine personnelle réutilisables représente une alternative écologique et durable aux produits jetables.

La municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey met en place un programme d'aide financière destiné aux résidents pour l'achat de produits d'hygiène féminine personnelle réutilisables.

Cette aide financière couvre 50 % du coût d'achat des produits admissibles, jusqu'à concurrence de 100\$ par personne, taxes incluses.

Le programme est soumis aux modalités administratives suivantes :



- Être résident(e) de Saint-Félix-de-Kingsey et ne pas avoir de dette envers la municipalité;
- Une seule demande par année civile, dans un délai maximal d'un an suivant l'achat;
- Fournir une facture, une preuve de résidence et une pièce d'identité;
- Formulaire d'aide financière complété.

Les produits admissibles soient ceux mentionnés dans la politique administrative.

Ce programme entre en vigueur à compter du 01 janvier 2025.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 612-7 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 612-4, 612-5 ET 612-6 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, COMPENSATIONS ET AUTRES TARIFS POUR L'ANNÉE 2023, 2024 ET 2025

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté le Règlement 612-4 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2023, le Règlement 612-5 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2024 et le Règlement 612-6 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2025.

L'article 9.4 de chaque règlement établit le tarif pour le service de mesure des boues et de vidange de fosse septique en vertu du Règlement 600.

Attendu que les tarifs pour la vidange sélective, la vidange totale, la vidange d'une fosse de plus de 2000 gallons en saison ainsi que la vidange en urgence ou hors saison ont été établis en indiquant « + taxes applicables »;

Ces règlements ne précisent pas si les taxes applicables sont des taxes brutes ou des taxes nettes;

Attendu que la Municipalité a droit à un remboursement de 100 % de la taxe sur les produits et services (TPS) et de 50 % de la taxe de vente du Québec (TVQ);

Attendu que le conseil municipal n'a jamais eu l'intention de facturer aux citoyens davantage que les taxes nettes;

Attendu que les tarifs ont été facturés et perçus par la Municipalité sur la base des taxes brutes pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 612 7 modifiant les règlements 612-4, 612-5 et 612-6 et le conseil décrète ce qui suit;

ARTICLE 2

L'article 9.4 du Règlement 612-4 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2023 est modifié par le remplacement, dans les troisième, quatrième et cinquième paragraphes, ainsi que dans le premier point du sixième paragraphe, des mots « + taxes applicables » par « + taxes nettes applicables ».

Le présent article est déclaratoire.

ARTICLE 3

L'article 9.4 du Règlement 612-5 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2024 est modifié par le remplacement, dans les troisième, quatrième et cinquième paragraphes, ainsi que dans le premier point du sixième paragraphe, des mots « + taxes applicables » par « + taxes nettes applicables ».

Le présent article est déclaratoire.

ARTICLE 4

L'article 9.4 du Règlement 612-6 décrétant l'imposition des taux de taxes, compensations et autres tarifs pour l'année 2025 est modifié par le remplacement, dans les troisième, quatrième et cinquième paragraphes, ainsi que dans le premier point du sixième paragraphe, des mots « + taxes applicables » par « + taxes nettes applicables ».

Le présent article est déclaratoire.

ARTICLE 5

Le montant du remboursement de la tarification en trop-perçu porte intérêt, pour la période où l'excédent a été perçu, au taux qui pouvait pendant cette période être exigé sur les arriérés de taxes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 634 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE (VTT) SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Attendu que la Loi sur les véhicules hors route établit des règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en

déterminant les règles de circulation applicables à ces véhicules et en permettant leur circulation à certaines conditions;

Attendu que, en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du Code de la sécurité routière, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout chemin ou sur une partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, aux conditions et pour les périodes qu'elle détermine;

Attendu que le conseil municipal est d'avis que la pratique du véhicule tout-terrain pourrait être bénéfique pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, notamment en encourageant le tourisme;

Attendu que la municipalité souhaite permettre la circulation des véhicules hors route VTT sur son territoire pour les 4 saisons;

En conséquence, il est proposé par M. Mario Lemire, appuyé par M. Jean-François De Plaen, et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil décrète ce qui suit :

Que la circulation des véhicules tout-terrain VTT soit permise sur les chemins, sur la longueur maximale précisée :

- Rue principale, de l'intersection de la route 255 jusqu'à la rue Provencher
- 4^e rang Lampron à partir de l'intersection de la route 255 jusqu'à la limite de St-Lucien
- 5^e rang à partir de l'intersection du 6^e rang jusqu'à l'intersection du chemin Kingsey Townline
- 6^e rang à partir de l'intersection de la rue Provencher jusqu'à la limite de Danville
- 7^e rang à partir de l'intersection de la route Talbot jusqu'à l'intersection du 6^e rang
- 8^e rang à partir de l'intersection de la rue Girardin sur une distance de 400 m en direction de l'intersection du 9^e rang
- 9^e rang à partir de 1,3 km de l'intersection du 8^e rang sur une distance de 600 m en direction de l'intersection de la route Talbot
- Route Talbot à partir de l'intersection de la route 255 jusqu'à la limite de St-Lucien



- Chemin de la chapelle à partir de l'intersection du Chemin des Domaines sur une distance de 500 m
- Chemin des Bouleaux à partir de l'intersection du Chemin des Domaines jusqu'à la limite de St-Lucien
- Chemin St-Jean à partir de l'intersection du Chemin des Bouleaux jusqu'à l'intersection du Chemin de la Rivière
- Chemin de la Rivière à partir du chemin des Domaines jusqu'à la limite de St-Lucien
- Chemin Kingsey Townline à partir de l'intersection du 5^e rang jusqu'à l'intersection du 3^e rang

TOURNOI DE GOLF DE LA MRC AU PROFIT DES P'TITES BOÎTES À LUNCH DE LA FONDATION DE LA TABLÉE POPULAIRE 2025

Correspondance reçue relative à une inscription et/ou à une commandite du prochain tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des P'tites Boîtes à Lunch de l'organisme de la Fondation de la Tablee populaire qui se tiendra le 12 juin prochain.

Considérant la demande de la MRC afin de soutenir le projet des P'tites Boîtes à Lunch 2025;

Il est proposé par M. Jean-François De Plaen Appuyé par M. Mario Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que le Conseil débourse, à même son budget annuel, la somme de 1500\$ à l'organisme les P'tites boîtes à lunch et autorise la participation des membres du conseil intéressés et du directeur général au souper pour un montant de 50\$/pers.

ADOPTION DU PORTAIL DE DONNÉES IMMOBILIÈRES - PG SOLUTIONS

Attendu que le rôle d'évaluation en ligne actuellement fourni par Infotech ne sera plus supporté à compter du 31 décembre 2025;

Attendu que les données du rôle en ligne ne seront plus transférées après cette date, ce qui privera les citoyens et les professionnels d'accès à l'information foncière et financière;

Attendu que le portail de données immobilières de PG Solutions constitue une

alternative éprouvée, utilisée par de nombreuses municipalités au Québec;

Attendu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a entrepris des démarches proactives auprès de PG Solutions, permettant de bénéficier d'un rabais réservé aux 50 premières municipalités intéressées, et ce, même si le contrat n'est pas signé immédiatement;

Attendu que les frais et modalités du contrat sont les suivants :

- Frais de démarrage unique : 809\$
- Contrat de 3 ans incluant deux options, dont l'option 1 est recommandée :
- CESA annuel de 1214\$
- Redevances semestrielles de 35 % des revenus lorsque le seuil de 1214\$ est atteint

Attendu que PG Solutions prendra en charge l'ensemble du transfert des données, et que la seule responsabilité municipale sera de mettre à jour l'URL du portail sur le site Web, avec accompagnement technique de PG Solutions;

En conséquence,

Il est proposé par M. Jacob Morin, appuyé par M. Éric Provencher, et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'option 1 du contrat de trois ans avec PG Solutions, incluant un CESA annuel de 1 214 \$ et des redevances semestrielles de 35 %;

D'autoriser le paiement des frais de démarrage de 809 \$;

De procéder à la transition vers le nouveau portail de données immobilières afin d'assurer une continuité d'accès au rôle d'évaluation en ligne avant l'arrêt du service d'Infotech.

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

Attendu que toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

Attendu que la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement,

incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté une telle politique le 02 juin 2025 et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail;

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

Attendu qu'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey abroge la politique sur la prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 11 mars 2019 (résolution no 070-03-2019).

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail.

APPROBATION DE L'OFFRE DE SERVICES – CRÉATION ET HÉBERGEMENT D'UN SITE INTERNET PAR NUMÉRIQUE.CA

Attendu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite moderniser son site internet afin d'offrir aux citoyens une plateforme conviviale, accessible et conforme à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels;

Attendu que la société Numérique.ca a soumis une offre de services datée du 28 octobre 2024 (offre #3020), incluant notamment le forfait Entourage, l'hébergement, la gestion de contenu, la formation, ainsi que l'intégration des modules légaux, actualités, activités, formulaires et infolettre ;



Attendu que l'offre comprend des frais uniques de 815 \$ pour des services complémentaires (dont l'option « Calendrier interactif » à 675 \$ et l'installation CookieYes à 140 \$), ainsi que des frais récurrents annuels de 1 750 \$ pour l'hébergement et les licences ;

Attendu que l'ensemble de l'offre représente un coût total initial de 2 949,11 \$ incluant les taxes applicables ;

Attendu que la direction générale a analysé l'offre et la juge conforme aux besoins actuels de la municipalité ;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Simon Lauzière appuyé par M. Jean-François De Plaen :

Que le conseil municipal autorise l'acceptation de l'offre de services de Numérique.ca (offre #3020) datée du 28 octobre 2024 pour la création et l'hébergement du nouveau site internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ;

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture initiale de 2 949,11 \$ incluant les taxes ;

Que les sommes nécessaires soient prises à même le budget de fonctionnement prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RAPPORT DU MOIS SERVICE INCENDIE

07 appels (02 premiers répondants, 01 installation électrique, 02 entraides, 02 accidents).

ACHAT DE GRÉ À GRÉ D'UN VÉHICULE POMPE CITERNE, DE MARQUE INTERNATIONAL SF267, ANNÉE 1996 (VÉHICULE 6211)

Attendu que la Ville de Victoriaville souhaite se départir du véhicule pompe citerne, de marque International SF267, année 1996, numéro de véhicule 6211 ;

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a manifesté son intérêt pour acquérir ce véhicule pour les besoins de son service de sécurité incendie ;

Attendu que l'article 28, paragraphe 1.0.1 de la Loi sur les cités et villes permet la vente de gré à gré de biens municipaux ;

Attendu que le véhicule, identifié comme suit, correspond aux besoins de la municipalité :

- Numéro de véhicule : 6211 (V-596)
- Marque : International SF267
- Modèle : 20S
- Année : 1996
- Numéro de série : 1HTGLAHT4TH273820
- Moteur : Cummins M11 350E
- Pompe : Waterous modèle CS – 625 gpm
- Réservoir d'eau : 3000 gallons (remplacé en 2012 par un réservoir en T en polypropylène)
- Transmission : Allison HT740

En conséquence,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise l'achat du véhicule pompe citerne, de marque International SF267, année 1996, numéro 6211, de la Ville de Victoriaville, pour la somme de 30 000 \$ (taxes en sus) ;

Que le directeur du service incendie et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis afin de donner effet à la présente résolution ;

Qu'il soit également résolu d'autoriser Alexandre Côté, directeur général, ou Pierre Blanchette, directeur du service incendie, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tous les documents requis pour effectuer le transfert de propriété auprès de la SAAQ.

FACTURE # 20260000 – MYRROY DIVISION ESTRIE INC. – BALAYAGE DES RUES

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, concernant la facture # 20260000 de la Compagnie MYRROY division Estrie Inc., d'un montant de 2 608 \$ avant taxes, pour le balayage des rues dans le périmètre urbain de la municipalité.

Le montant est prévu au budget.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture # 20260000 telle que soumise.

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION TÉLÉVISÉE DES

CONDUITES D'ÉGOUTS – PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES – TECQ

Considérant que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a adopté un Plan d'intervention des infrastructures dans le cadre de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) résolution # 96-05-2025 ;

Considérant que des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires et pluviaux ont été réalisés sur diverses rues du territoire de la municipalité, conformément au Plan d'intervention ;

Considérant que la facture numéro 0000044607 datée du 1er janvier 2025, soumise par le fournisseur #1817, totalise un montant de 18 888,58 \$ taxes incluses ;

Considérant que ces travaux ont été prévus au budget pour un montant de 25 000 \$;

En conséquence,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal autorise le paiement de la facture numéro 0000044607 au montant total de 18 888,58 \$, pour les travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites, tel que prévu au Plan d'intervention des infrastructures dans le cadre du programme TECQ ;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire #03-310-08-721, tel qu'indiqué dans la facture ;

SOUSSION REÇUE POUR L'ACHAT D'UN 2^e CONTENEUR MARITIME POUR DE L'ENTREPOSAGE A L'USINE D'ÉPURATION

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue pour l'achat d'un conteneur maritime pour de l'entreposage à l'usine d'épuration se résumant comme suit ;

- ATS container services

8 950 \$ + 750 \$ livraison

(Lasalle) (taxes non incluses)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur des travaux publics et d'autoriser l'achat du conteneur offert par ATS container services au prix soumis de 9 700 \$, taxes non incluses incluant la livraison.



RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

16 demandes de permis (valeur approx. 137 700 \$)

RÉSOLUTION – RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE LA SABLIÈRE-GRAVIÈRE – DOSSIER CPTAQ 425188

Attendu que Les Entreprises O. Forcier Ltée exploitent une sablière-gravière située sur le lot 5 739 042-P, sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, conformément à l'autorisation émise par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), dossier n° 425188, délivrée le 22 juillet 2020 pour une durée de cinq (5) ans ;

Attendu que ladite autorisation arrive à échéance en 2025 et qu'une demande de renouvellement pour une période de dix (10) ans a été déposée auprès de la CPTAQ ;

Attendu que Mme Joanne Tardif, agronome mandatée, a déposé un rapport de supervision daté du 30 avril 2025, confirmant que l'exploitation est conforme aux conditions de l'autorisation, notamment en ce qui concerne :

- la gestion du sol arable ;
- la limitation de la superficie ouverte à moins de 14 hectares ;
- la protection de la nappe phréatique ;
- le réaménagement progressif du site ;

Attendu que la poursuite de l'exploitation s'inscrit dans une démarche respectueuse du milieu agroforestier et prévoit un reboisement conforme aux prescriptions sylvicoles en vigueur ;

Attendu que la municipalité reconnaît l'importance d'une exploitation bien encadrée, mais juge opportun de laisser à la CPTAQ l'analyse complète du dossier et la décision quant au renouvellement de l'autorisation ;

En conséquence,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ne prend pas position quant à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation déposée auprès de la CPTAQ par Les Entreprises O. Forcier Ltée, dossier n° 425188 ;

Que la municipalité prend acte du rapport de supervision produit par Mme Joanne Tardif,

agronome, confirmant la conformité des activités aux conditions de l'autorisation ;

Que la municipalité s'en remet à la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour toute suite à donner au dossier ;

Que la présente résolution soit transmise à la CPTAQ à titre d'information.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 94, ROUTE 243

Attendu que les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ont été sollicités afin d'analyser une demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un garage privé détaché en cour avant sur le lot portant le matricule 0563-47-9112, situé au 94, Route 243, et que cette implantation déroge à l'article 28 du règlement de zonage numéro 547 ;

Attendu que la demande vise à reconnaître conforme ladite implantation, malgré la dérogation ;

Attendu que le CCU considère que la demande respecte les critères d'analyse applicables et qu'un refus causerait un préjudice sérieux au demandeur en raison des contraintes physiques du terrain ;

Attendu que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines et respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

Attendu que le CCU, réuni le 20 mai 2025, a donné un avis favorable à l'unanimité à cette demande avec des conditions ;

La parole est donnée aux personnes intéressées : Aucune intervention

En conséquence,

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte l'implantation du garage en cour avant à condition que la bande de protection riveraine soit respectée et que l'implantation comme convenue permette le meilleur camouflage possible afin de ne pas nuire à l'homogénéité du secteur ;

NOMINATION – COMITÉ DE DÉMOLITION 2025

Attendu que le mandat des membres du comité de démolition est d'une année et qu'il est renouvelable conformément à l'article

148.0.3. de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Attendu que le comité de démolition a été constitué conformément au chapitre II section I (art.21) du Règlement de démolition no 628 ;

Attendu que le comité est composé de trois (3) membres du conseil nommés pour un mandat d'un (1) an ;

Il est proposé par M. Éric Provencher, appuyé par M. Jacob Morin de nommer les membres suivants au sein du comité de démolition pour un mandat d'un an à compter du 01 mars 2025 jusqu'au 01 mars 2026 :

- M. Simon Lauzière
- M. Jean-François De Plaen
- M. Mario Lemire

Il est également résolu de nommer M. Le maire et M. Douglas Beard à titre de membres substitués pour un mandat d'un an à compter du 01 mars 2025 jusqu'au 01 mars 2026.

AIDE FINANCIÈRE ET REMBOURSEMENT DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Communication est donnée du directeur général relatif à des demandes d'aides financières pour des activités qui auront lieu dans le cadre de la Fête nationale, se résumant comme suit :

- FADOQ St-Félix-de-Kingsey
500 \$ pour des prix de présence

- SSJB section locale de Saint-Félix
60 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les aides financières de façon suivante :

- FADOQ St-Félix-de-Kingsey
300 \$
- SSJB section locale de Saint-Félix
60 \$

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION POUR UN NOUVEAU BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE – CENTRE EUGÈNE-CAILLÉ

Attendu que le déplacement du câblage d'Hydro-Québec et l'enlèvement des poteaux existants sur le terrain de l'ancienne bâtisse, désormais propriété de la municipalité,

suite à la page 34



LES RÉFLEXIONS DE REBECCA

Par Rebecca Taylor

Profitez de la beauté du *Marché Champêtre de Melbourne*

Le *Marché Champêtre de Melbourne* est situé au 1257, route 243 à Melbourne, juste à côté de la mairie. C'est un endroit incroyable où se rendre tous les samedis matin de mai à octobre.

Cette année, le dernier jour de la saison est le 18 octobre. De 9 h à 13 h, le marché déborde d'une énergie incroyable et comble nos sens d'agréables vues, odeurs et sons. Plusieurs vendeurs, dont des habitués hebdomadaires et des vendeurs occasionnels, y sont présents pendant la saison pour faire découvrir leurs produits artisanaux et leurs produits frais locaux. J'ai la chance d'y aller chaque samedi matin en me rendant à la galerie, qui est visible depuis le marché et vice-versa. On y trouve des légumes colorés, notamment ceux des Jardins Chant de Vie de St-Félix, un assortiment de fruits, viandes, pâtisseries, pains, café, œufs, produits à base d'érable, fromages, savons, bougies, nichoirs, articles de tricot et encore bien d'autres choses à découvrir. Que vous recherchiez un en-cas pour un pique-nique, un cadeau ou des provisions pour

la semaine, le *Marché Champêtre de Melbourne* a ce qu'il faut pour plaire à chacun. Et, si vous n'êtes pas certains de la façon d'utiliser les produits, les producteurs et artisans, qui sont passionnés par leurs produits, se feront un plaisir de vous donner plus d'informations à leur sujet. Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, le marché est ouvert. Il est couvert, ce qui en fait un endroit idéal pour faire une pause en tout temps. Il y a aussi un gazébo avec des tables de pique-nique où vous pouvez vous asseoir pour savourer un café, une barbotine ou une collation tout en admirant le magnifique paysage, des œuvres d'art qui entourent le marché jusqu'aux jardins ainsi que la rivière St-François.

Le Marché organise également plusieurs activités pendant la saison, notamment sa très populaire Table Fermière, qui a lieu deux samedis soir au cours de la saison et qui est une aventure gastronomique en sept services. Des événements musicaux, des barbecues, des journées poutine et bien d'autres activités sont également organisées pendant les heures d'ouverture du marché le samedi.

Les informations sont toujours partagées sur la page Facebook « Le marché champêtre de Melbourne », ainsi que la liste des vendeurs hebdomadaires et des activités spéciales. Le marché rouvre toujours ses portes pendant une matinée fin novembre ou début décembre pour un marché de Noël. C'est une occasion festive qui permet aussi de faire ses achats de Noël auprès des commerçants locaux.

Le Marché Champêtre de Melbourne a été créé en 2008 afin de soutenir les producteurs locaux et de rassembler la communauté autour de produits frais, saisonniers et durables. Au fil des ans, il est devenu un événement hebdomadaire très apprécié qui met en valeur le patrimoine agricole et le savoir-faire artisanal de la région, tout en conservant son esprit chaleureux et accueillant. J'espère que vous profiterez de l'occasion pour explorer cet endroit unique et extraordinaire où vous trouverez à coup sûr des produits qui vous réchaufferont le cœur. ■

Sources des photos : Rebecca Taylor



REBECCA'S REFLECTIONS

By Rebecca Taylor

Enjoy the Beauty of the *Marché Champêtre de Melbourne*

The *Marché Champêtre de Melbourne* is located at 1257 Rte 243 in Melbourne right by the town hall. It is an amazing place to be each Saturday morning from May to October.

This year, the last day of the season is October 18th. From 9AM to 1PM, the Marché is filled with an incredible energy as well as beautiful sights, smells and sounds. Several vendors including weekly

regulars and occasional vendors are there during the season showcasing artisanal products and fresh, local produce. I have the opportunity of visiting each Saturday morning on my way to the gallery which can be seen from the market and vice-versa. There are colorful vegetables including from St-Felix's Jardins Chant de Vie, an assortment of fruit, meat, pastries, bread, coffee, eggs, maple products, cheese, soaps, candles, bird houses, knitting and so much more to discover.

Whether you are looking for a snack for a picnic, a gift, or some provisions for the week, the *Marché Champêtre de Melbourne* has something for everyone to enjoy. And, if you aren't sure how to use the products, the producers and artisans are passionate about their products and will be happy to give you more information about them. Rain or shine the Marché is open. It is under cover making it perfect for a stop in any weather. There's also a gazebo with picnic tables where

REBECCA'S REFLECTIONS

By Rebecca Taylor



you can sit to enjoy your coffee, a slush, or a snack and look at the beautiful surroundings from the artwork that surrounds the market to the gardens and the St. Francis River.

The Marché also holds a number of activities during the season including its extremely popular Table Fermiere that happens on two Saturday evenings during the season and is a seven-service gourmet adventure. There are also musical events, barbecues, poutine days and more that

happen during the market's Saturday hours. The information is always shared on the Facebook page "Le marché champêtre de Melbourne" along with the list of weekly vendors and special activities. The market always reopens for one morning in late

November or early December for a special Christmas market too. It is a festive opportunity that is also a great way to shop local for holiday gifts.

The *Marché Champêtre de Melbourne* was created in 2008 to support local producers and bring the community together around fresh, seasonal, and sustainable goods. Over the years, it has grown into a beloved weekly event that highlights the region's agricultural heritage and artisanal know-how, all while maintaining its warm, welcoming spirit. I hope that you take the opportunity to explore this amazing and unique spot where you're sure to find products that warm your heart. ■

Photo sources: Rebecca Taylor



Les vacances d'été touchent à leur fin pour la majorité d'entre nous. Ce sera le retour à l'école pour les enfants et la routine qui reviendra lentement mais sûrement pour la plupart d'entre nous.

Club de lecture d'été TD

Ce sont 46 jeunes âgés de 4 à 12 ans qui ont participé aux diverses activités offertes à la bibliothèque. Cette



année, les jeunes ont reçu un petit passeport personnalisé ainsi qu'une boussole pour voyager en sécurité aux 4 coins de la planète. Que ce soit à travers la découverte des continents en pâte à modeler, de la création de son propre langage codé ou de l'invention de sa propre merveille du monde, les enfants ont participé très activement aux diverses activités proposées.

Exposition CQLM

Le Réseau CQLM a mis à notre disposition certains exemplaires de romans

MERCI POUR LES DONS DE LIVRES!

- Garcia Pearson,
Pauline Gendron



graphiques adulte tel que : Tout va bien, Moi, c'est Tantale, In waves et bien d'autres. Nous vous les présentons donc durant le mois de septembre. Il sera pos-

NOUVEAUTÉS DU MOIS

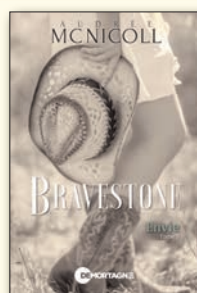
Voici quelques-unes de nos nouveautés ce mois-ci.

Jeunesse :

- *Les sorcières de Brooklyn v.4* / Sophie Escabasse
- *Mille morceaux de cœur brisé* / Tillie Cole
- *Sofia v.2 La malédiction de l'oncle Conrad* / Mélanie Minier
- *Zenora et les cryptes oubliées v.7* / Louis Patalano

Adulte :

- *Bravestone v.3 Envie* / Audrée McNicoll
- *La femme de ménage se marie* / Freida Mc Fadden
- *Une nuit d'été à Littlebrook* / Maureen Martineau



*Pour la liste complète et bien plus, suivez- nous sur notre page Facebook de la Bibliothèque Irène-Roy-Lebel.

Fermeture :

Lundi 1^{er} septembre : fête du Travail





sible de les emprunter pour continuer votre lecture à la maison.

Animation MRC Drummond

Grâce à la MRC Drummond, le samedi 13 septembre dès 9h30 à la salle Desjardins, nous vous proposons une animation de création artistique animée par Cyndie Bussière. Elle vous accompagnera dans la création de mandalas en tant qu'outil de pleine conscience. Destiné pour les adolescents et/ou adultes, les participants auront l'occasion d'explorer diverses techniques et de concevoir leur propre mandala.

**inscription obligatoire, les places sont limitées ■*

atelier de création artistique **les mandalas créatifs**

samedi 13 septembre

9h30



salle Desjardins
annexé à la biblio

inscription obligatoire, place limitée



**Cyndie
Bussière**



gracieuseté
MRC
de Drummond

bibliothèque Irène-Roy-Lebel



ÉLECTR SPA

RÉPARATION
SPA • ÉLECTROMÉNAGERS • ÉLECTRONIQUE

SERVICES OFFERTS DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :
Saint-Lucien, St-Félix de Kingsey, Kingsey-Falls, Richmond, Danville, Val des sources,
Warwick, Saint-Éizabeth de Warwick, Tingwick St-Albert, Victoriaville, Notre-Dame Du
Bon Conseil, Sainte-Clothide de Horton, St-Cyrille de Wendover Drummondville,
St-Majorique, St-Germain de Grantham.

(819) 471-3680



Electrospa@outlook.com





C'est la faute au destin v.1

Claudia Boisvert

Les éditions JCL

292 pages

Style : Comédie Romantique

sistible. Mais s'ouvrir à la nouveauté entraîne son lot de surprises... Face aux aléas du destin, saura-t-elle réellement goûter au bonheur comme s'il n'y avait pas de lendemain? ■

**inspiré de la chronique littéraire Instagram Hélène l'accro des livres.*

Cette série-là m'interpelle depuis un méchant bon bout et je n'avais pas eu la chance de la découvrir. C'est tout récemment, lors du salon littéraire de Drummondville, que j'ai pu acheter les 2 romans de Claudia et que j'ai surtout eu la chance de lui jaser en personne.

Et si je te disais que tu dois absolument lire ces romans-là? J'ai ri, j'ai ri... Pas juste un petit sourire, eh bien non... Des gros fous rires, assez pour déranger mon amoureux qui écoute la tv avec mes moments d'hilarités.

Étant moi-même très gaffeuse dans la vie, je m'attendais à avoir vécu pas mal de choses comme le personnage principal et finalement, je tiens à vous le dire... Olivia Jenkins est vraiment « tout un numéro » dans ses maladresses.

J'ai déjà très hâte de découvrir la tournure des événements dans le tome 2 « Quand le destin s'acharne ».

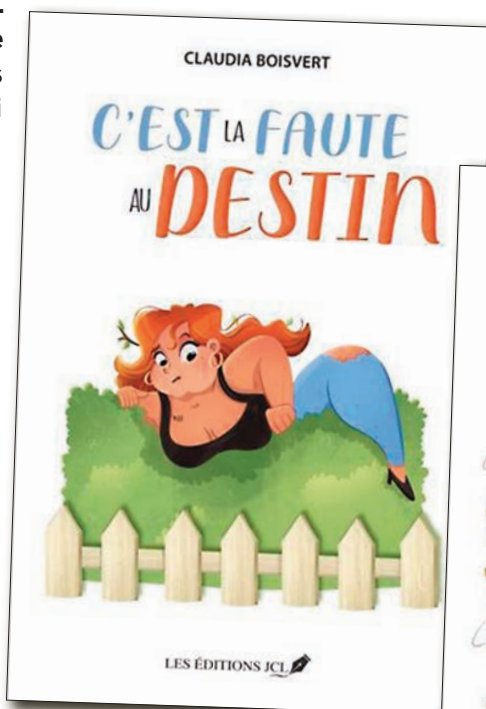
Voici un petit extrait de ce roman :

À la mort de sa mère, un déclic s'est produit dans le cerveau d'Olivia Jenkins. Elle a abandonné ses études pour se consacrer à ce qu'elle aimait vraiment : le journalisme.

Maintenant, elle gère son blogue culturel et assiste, semaine après semaine, aux événements les plus courus de la métropole. Malgré les tapis rouges, les galas et les 5 à 7, sa vie personnelle se montre tout, sauf trépidante.

Lorsqu'une brique lui tombe sur la tête – au sens figuré – elle passe enfin à l'action. Hors de question de cumuler les regrets. Le temps est beaucoup trop précieux. Il lui faut désormais profiter de chaque occasion : délaissier un peu le travail, partir à l'aventure, développer de nouvelles amitiés, rencontrer le grand amour. Ouais!

Olivia se donne la permission de flirter avec l'inconnu – au sens propre et au figuré. C'est dans cet état d'esprit qu'elle extirpe Adam de la « friend zone » et qu'elle se rapproche de Simon, un guitariste au charme irrésistible.



VOUS VOULEZ ÊTRE
BIEN INFORMÉ?

95% Des lecteurs apprécient les nouvelles locales et municipales.

96% en région, 93% à Montréal.*

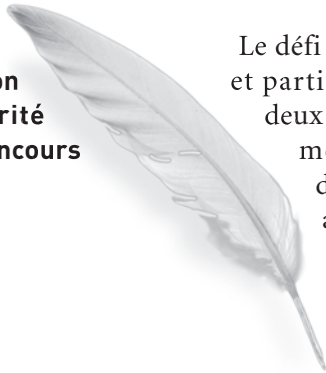
AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires

* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Concours d'écriture 2025

Septembre, c'est le début de la présentation des textes qui ont mérité des prix dans le cadre du Concours d'écriture 2025.



Le défi lancé aux participantes et participants était d'insérer, deux fois, les mots « au commencement et à la fin » dans leur texte. Vous aurez le bonheur de lire

le texte de Mégane Langlois, récipiendaire du 1^{er} prix, catégorie « Toutes et Tous » et de constater que le défi a été relevé avec beaucoup de talent et de maîtrise de la langue. Nous la félicitons chaleureusement. ■

Commencement final

par Mégane Langlois



Tout le monde parle de ce qui arrivera **à la fin**. Chacun a son hypothèse, sa propre opinion. Certains croient qu'il n'y a rien d'autre que le vide absolu et l'obscurité du profond sommeil éternel alors que, pour d'autres, il s'agit d'une chance d'aller vers un monde meilleur dépourvu de haine et de souffrance. Nous finirons tous par connaître la vérité, mais aucun d'entre nous ne sera là pour en témoigner. Toute notre vie, nous redoutons ce moment fatidique. Tous les choix que nous faisons, tous les gestes que nous posons sont dictés par cette inévitable fatalité. La peur de ce qui pourrait arriver nous empêche de vivre pleinement chaque moment avec plaisir et insouciance, comme si n'importe quel petit geste de notre quotidien pouvait déclencher prématurément l'arrivée de ce moment.

À l'inverse, peu de gens se questionnent sur ce qui se passe **au commencement**. C'est un autre point commun qui relie tous les humains et, bien que personne ne se souvienne réellement de ce moment, aucun ne cherche à savoir, à se rappeler. Pourtant, il s'agit là du début

de notre existence, de notre premier souffle, de nos premières sensations, de nos premiers battements de cœur. Moi, je sais tout cela. Je l'ai su pourtant bien trop tôt.

Quand j'ai réalisé que j'étais maintenant **à la fin**, j'ai été paralysée par la peur. Mon cœur a arrêté de battre. Je me suis vue, comme si j'observais la scène du haut du balcon d'une salle de spectacle. Tout s'est arrêté, le temps semblant ralentir jusqu'à totalement s'immobiliser. Il n'y avait plus aucun son, plus aucun oiseau qui chantait sa douce mélodie. Il n'y avait plus de couleur, plus de coucher de soleil flamboyant. Tout s'était envolé, dissipé pour ne laisser que le souvenir du son de mon cœur dont les battements diminuaient progressivement et résonnaient dans mon crâne, dans mon corps. Tout s'effaçait pour ne laisser que le noir sans fin de la nuit éternelle m'envelopper tranquillement pour ne plus jamais me relâcher. Je me sentais de plus en plus engloutie par le vide, m'éloignant chaque seconde un peu plus de ce qui, quelques minutes auparavant, était ma vie telle que je la connaissais depuis des années.

Après un moment qu'il m'est impossible de quantifier, j'ai commencé à reprendre tranquillement connaissance,

à reprendre peu à peu possession de mon corps. J'étais de retour **au commencement**, une nouvelle vie m'ouvrant les bras, m'invitant à m'y blottir. J'avais eu une deuxième chance et j'avais bien l'intention de la prendre, de la chérir, de me montrer à la hauteur de ce cadeau d'une valeur inestimable. Revenir à la vie après avoir cru vivre ses derniers moments est une sensation plutôt étrange. On ressent à nouveau l'air qui passe dans notre trachée, dans nos bronches, dans nos poumons qui se remplissent doucement. On ressent à nouveau les battements de notre cœur tambourinant contre notre cage thoracique. On ressent à nouveau la chaleur du soleil sur notre peau, telle une douce caresse dorée. On ressent à nouveau tout, plus fort, plus beau qu'avant. J'avais l'impression de renaître, mais en ayant conscience de la fragilité et de la fugacité de la vie. J'ai plongé la tête première dans cette seconde chance qui m'a été donnée avec l'intention d'en profiter le plus longtemps possible car, cette fois, il s'agit certainement de ma dernière chance, de ma dernière ligne droite, de mon commencement final. ■

Calendrier des mesures de fosses

Semaine 1: 1 au 5 septembre

Route Talbot : 900

9^e Rang : 901, 905, 906, 908, 910, 916, 920, 924, 920, 924, 930, 931, 936 (2), 948, 951

Route de l'Abattoir : 878, 880, 883, 885

8^e Rang : 845, 846, 847, 848a, 855, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 864, 865, 865a, 866, 867

7^e rang : 784, 785, 787, 788, 792, 783, 789, 791, 765, 798, 710, 711, 714, 716, 719, 720, 724, 725, 729, 733, 737, 741, 745, 749, 750, 752a, 752, 753, 756, 757, 759, 761?, 764, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 776, 777, 777b, 779, 781

Route Bernier : 849, 850, 851, 853

Semaine 2: 8 au 12 septembre 2025

Rue de l'Église : 1313

Rue Lafond : 1265, 1275

Rue Principale (255) : 601, 605, 609, 612, 6001, 613, 615, 616, 617, 620, 624, 631, 635, 638(2), 640, 641, 644, 645, 645a, 647, 648, 1214, 1212

Chemin Lachapelle : 451

Chemin des domaines : 10, 14, 15, 33, 37, 38, 41, 44, 45, 48, 50, 18, 19, 21, 23

Chemin de la Rivière : 301, 301a, 307, 312, 319, 325, 319, 331, 336, 337, 340, 348, 346

Chemin Saint-Jean : 430

Route 243 : 1135, 1140, 1145, 1149, 1105, 1107, 1107, 1109, 1115, 1125

Chemin Mailhot : 6102, 6175

Semaine 3: 15 au 19 septembre

Route 255 : 869, 871, 874, 875, 881, 825

Route Carson : 797, 830

Chemin du Plateau : 806, 807, 808, 810, 811, 813, 816, 817, 819, 820, 821, 823, 826, 827, 829, 831, 832, 849, 850, 851, 853

Rang 6 : 649, 652, 653, 655, 656, 666, 657, 661, 662, 666, 670, 671, 675, 679, 680, 683, 687, 689, 690, 695, 697, 698, 698a, 699

Rang 5 : 505, 515, 519, 525, 526, 529, 534, 535, 540, 546, 549, 554, 560, 564, 568, 575, 577, 581

Semaine 4: 22 au 26 septembre 2025

Route 243 : 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 54, 57, 58, 62, 63, 66, 66a, 66b, 68, 70, 72a, 74, 75, 77, 77, 78, 80, 81, 82, 88, 88a

4^e Rang : 450, 456, 457, 462, 463, 468, 474, 475, 476

3^e Rang : 351, 357, 361, 365, 369, 370, 371, 376, 377, 381, 385, 391, 395, 399

2^e Rang : 215, 225

Chemin Kingsey Townline : 105, 111, 115, 116, 125, 129, 135, 138, 139, 151, 157, 161, 167, 175



***Avis aux résidents en zone agricole :** Si votre propriété est située en zone agricole mais ne figure pas sur la liste des adresses visées, il est de votre responsabilité de communiquer rapidement avec le service d'urbanisme pour faire corriger la situation. Pour les résidences situées dans un îlot déstructuré, si vous pensez que votre fosse septique est due pour une vidange, n'hésitez pas à nous appeler : une vérification de courtoisie pourra être effectuée.

Service d'urbanisme : 819 848-2321, poste 112

Le dernier droit

Nous aimerions faire un petit retour sur la chasse aux flamants roses. Nous sommes vraiment heureux de votre participation, merci d'avoir embarqué dans cette petite folie. Nous avons eu beaucoup de groupes de chasseurs. Nous avons eu du plaisir autant que vous en voyant les photos et en suivant les déplacements des flamants roses que ce soit au village ou à la campagne... Félicitations à Jimmy Verly qui a gagné une paire de billets.

Les Félixeries avancent à grands pas, nous sommes dans le dernier droit. Nous avons hâte de vous voir encore cette année.

Nous remercions *Le Félix* de nous permettre de faire la promotion des Félixeries tout au long de l'année.

Voici un petit récapitulatif et aussi de la nouveauté pour l'édition 2025.

Course de boîtes à savon

Nous avons encore des places disponibles dans les deux catégories. Venez affronter la rue Lafond. Nous comptons sur vous pour venir voir la course en bord de piste et donner un peu d'énergie à nos pilotes... De plus, cette année, nous vous demanderons également de passer au vote, un prix du public sera remis.



Concours pilote d'un jour

En collaboration avec la municipalité et la *Théorie Cabane à Sucre*, le comité des Félixeries est fier de faire tirer, cette année, une place de pilote. Oui, oui, un pilote qui aura une chance de mettre la main sur l'une des médailles de l'édition 2025.

La petite *Ferrari* rouge ayant gagné dans les deux catégories l'an passé est à la recherche d'un ou d'une pilote désirant affronter la rue Lafond le dimanche 21 septembre aux Félixeries. Les requis pour participer au tirage du pilote d'un jour sont les suivants;

- Être disponible tout l'avant-midi du 21 septembre prochain.
- Être âgé entre 10 et 17 ans au 21 septembre 2025.
- Être capable d'entrer dans la boîte à savon car l'espace est quand même limité. Il sera possible de faire un essayage avant le tirage. Une date et une heure seront affichées sur la page *Facebook*.
- Être disponible un soir dans la semaine précédente pour essayer la boîte à savon et faire 2 ou 3 descentes de la côte sur la rue St-Jean.

Le but étant de faire participer un ou une jeune qui n'aurait pas pu le faire sans cette opportunité. Nous remercions Sylvain Cormier, notre maire, d'avoir embarqué dans ce petit concours.

Pour participer, les futurs pilotes doivent nous envoyer un petit vidéo au courriel : lesfelixeries@gmail.com ou directement sur la page *Facebook* « Les Félixeries », nous expliquant pourquoi il serait le ou la meilleure pilote. Le tirage se fera parmi tous les participants le 15 septembre vers 19h.

Le salon des exposants

Toutes les tables sont comblées. Cette année encore nous aurons plus d'une quinzaine d'exposants de Saint-Félix, mais aussi des environs, qui vous feront connaître leurs passions. Ils seront situés au gymnase de l'école. Nous vous encourageons à aller les voir. L'entrée du salon des exposants se fera par la porte derrière l'école à la demande de la direction de l'école.

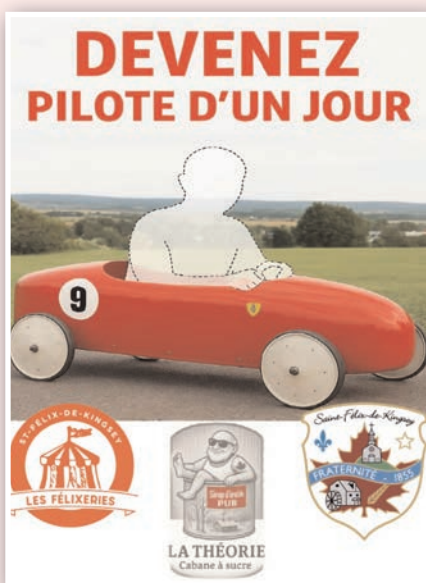
Voitures et tracteurs anciens

Cette année, nous attendons encore plus de belles voitures d'époque. Nous aurons une ambiance vraiment intéressante, avec un photo boot et la présence de pin-ups sur place.

Les voitures seront disposées devant et derrière l'école. Venez voir les voitures et discuter avec cette gang de passionnés. Des tracteurs ainsi que d'autres équipements de ferme seront placés aux abords du Centre Eugène Caillé.

Zone famille XL

Comme nous voulons faire bouger nos ados et lancer des défis aux parents, nous aurons





LES FÉLIXERIES 2025

par le comité des Félixeries

un parcours ninja dans la zone familiale. Qui sera le plus rapide... Ou le plus spectaculaire!

Il y aura également des jeux gonflables, de l'animation, des mascottes sur le site pour toute la journée du 20 septembre.



FADOQ

Nos amis de la FADOQ ont décidé de vous faire bouger. Il y aura plusieurs jeux qui seront installés dans le Parc-en-Ciel. Venez jouer avec eux.

Exposition de photos

Saint-Félix a un nouvel OBNL, soit la Société d'histoire de Saint-Félix. Vous aurez la possibilité de voir des photos et articles du passé de notre village. Venez rencontrer des passionnés qui ont des histoires à raconter.

Prévente de billets

Encore cette année, vous pouvez acheter vos billets de spectacle de 3 manières.

- 1- En personne au Garage Dany Lafrance.
- 2- En personne lors des jeudis musicaux. Un ou des membres du comité seront sur place.
- 3- En ligne sur le site ZEFFY, en scannant le code QR que nous avons mis sur les affiches, dans le journal le Félix et sur la page Facebook Les Félixeries.

Ça va bouger sous le chapiteau « Giguère et Morin ».

Le vendredi 19 septembre sera en mode country avec un band (Country Rodéo band) qui saura vous faire danser. Sortez vos bottes et vos chapeaux de cowboy.

Le samedi 20 septembre, « Desjardins » présentera une soirée avec deux Bands, *Les Vieux de la Vieille* suivi par *The*

Vinyls. Une soirée remplie de « hits » des années '70 à aujourd'hui.

Hélicoptère

Les tours en hélicoptère seront de retour le samedi et le dimanche. Vous survolerez la municipalité, ce qui est une manière intéressante de redécouvrir notre beau territoire. Vous pourrez réserver des plages horaires, mais qui dit plage horaire dit aussi : soyez là à temps...

Les billets d'hélicoptère sont disponibles sur la plateforme d'achat en ligne ZEFFY.



Food truck

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de *la Cour du Baron*, qui a fait bien des heureux l'an passé. Et pour ceux qui ont la dent sucrée, *Les Queues de Castor* seront des nôtres cette année.

Dîner du maire

Nous invitons les familles de Saint-Félix à venir dîner avec nous. L'an passé, nous avons servi environ 700 personnes,



LES FÉLIXERIES 2025

par le comité des Félixeries

soit presque la moitié des citoyens du village. Sommes-nous capables de faire plus cette année ?

Nous aurons également notre petit jeu « connaissez-vous votre village ». Si vous avez des faits cocasses, venez les raconter aux membres du comité ou envoyez-les-nous par courriel au : lesfelixeries@gmail.com

En après-midi, après le dîner du maire, il y aura un spectacle gratuit du groupe Gazebo, qui vous fera danser avec des classiques des années '60 à aujourd'hui.

Nos commanditaires

Merci à tous ceux et celles qui nous ont aidé cette année. Sans support de votre part, *Les Félixeries* seraient juste une bonne idée... Vous nous permettez de matérialiser cette idée.

Les bénévoles

Nous en avons toujours besoin... Le petit mot ce mois-ci, c'est principalement pour leur dire merci de s'impliquer. Sans bénévole, il n'y aurait pas de *Félixeries*. Merci beaucoup.

Pour ceux qui désirent s'impliquer aux Félixeries, s'il-vous-plaît compléter le formulaire sur la page Facebook ou contacter Lynca Lefebvre directement au (819) 460-0947.

Lâchez-pas, encore quelques semaines avant *Les Félixeries* !

Vous êtes prêts ?

Suivez-nous sur la page *Facebook*. ■



Spectacle



Balade en
hélicoptère



Boîtes à savon



Boîtes à savon

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel 
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca

Offre d'emploi



Service Incendie Saint-Félix-de-Kingsey

1208, route 255 • Saint-Félix-de-Kingsey • (Québec) • J0B 2T0

Votre village a besoin de héros. Et si c'était vous ?

Rejoignez les pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey et faites la différence.

 Vous avez du cœur, du courage et l'envie d'aider ?

 Vous rêvez d'action, de solidarité et de servir votre communauté ?

C'est le moment de passer à l'action.

Nos missions essentielles :

-  Intervention incendie: protéger les vies et les biens
-  Premiers répondants: intervenir rapidement pour sauver des vies
-  Sauvetage sur glace: porter secours dans des conditions extrêmes
-  Sauvetage nautique: assurer la sécurité sur nos plans d'eau

Ce que vous gagnez :

- Une formation complète et gratuite
- Une indemnisation pour vos interventions
- Une expérience humaine unique
- Une équipe soudée et un sentiment de fierté

Conditions :

- Être âgé de 16 ans et plus
- Avoir le désir sincère d'aider votre communauté

 Prêt(e) à relever le défi ?

 [819-314-1148]

 [service.incendie@saintfelixdeingsey.ca]



SERVICE INCENDIE

par Pierre Blanchette
Directeur Service incendie



Vos pompiers utilisent depuis un certain temps le flash vert pour intervenir lors des interventions d'urgence. SVP faites preuves de courtoisie en libérant le passage aux pompiers pour un meilleur délai d'intervention.

Merci de votre confiance.



DERNIÈRE SÉANCE EN BREF

www.saintfelixdekingsey.ca



suite de la page 21

nécessitent un nouveau branchement électrique au Centre Eugène-Caillé;

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de l'entreprise Claude Bourque Électrique Inc. pour effectuer les travaux requis;

En conséquence, il est résolu unanimement :

Que le conseil municipal accepte la soumission déposée par Claude Bourque Électrique Inc. pour un montant de 23 995 \$ plus taxes, pour la réalisation du nouveau branchement électrique au Centre Eugène-Caillé.

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LES SOIRÉES D'HUMOUR

Il est résolu, Adoptée à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses prévues au budget 2025 pour les soirées d'humour et ce, pour un montant maximum de 4 000 \$.

AVIS DE MOTION À ÊTRE DONNÉ D'UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 603-4 RELATIF D'INTERDIRE À QUICONQUE DE PROCÉDER À L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE FUMIER OU DE LISIERS ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 603-5

Le conseiller M. Mario Lemire donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil qu'il sera proposé l'adoption d'un règlement remplaçant le Règlement numéro 603-4 relatif d'interdire à quiconque de procéder à l'épandage de

déjections animales, de fumier ou de lisiers aux 10 dates suivantes :

- 23 juin 2025, 24 juin 2025, 30 juin 2025, 01 juillet 2025, 30 août 2025, 31 août 2025, 01 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025.

Dépôt du projet de règlement 603-5.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle Alain Couture formule diverses questions et reçoit une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier et du directeur général.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21:31.

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 juillet 2025

En cas de disparité entre le présent article du journal *Le Félix* et le procès-verbal adopté en séance de conseil, ce dernier prévaudra.

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE DRUMMOND

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 07 juillet 2025, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115 A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier
maire

Monsieur Éric Provencher
conseiller siège 1

Monsieur Douglas Beard
conseiller siège 2

Monsieur Simon Lauzière
conseiller siège 3

Monsieur Jacob Morin
conseiller siège 4

Monsieur Mario Lemire
conseiller siège 5

Monsieur Jean-François De Plaen
conseiller siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

03 personnes assistent à l'assemblée

PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

Une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 02 juin 2025 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au



code municipal, celui-ci est soumis pour approbation.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUIN 2025

Comptes à payer 436 982,99 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE ST-LUC SECTION SAINT-FÉLIX POUR L'ENTRETIEN DE PEINTURE SUR LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Demande d'aide financière formulée par l'organisme la Fabrique St-Luc section St Félix pour l'entretien de la toiture de l'église au montant de 15 000 \$.

La demande d'aide est de 22 089 \$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'aide financière au montant de 15 000 \$ à l'organisme la Fabrique St-Luc section Saint-Félix pour l'entretien de la toiture conditionnellement à ce que les travaux soient fait avant le 31 décembre 2025.

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 603-5 CONCERNANT L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE

Attendu que l'article 52 de la loi sur les compétences municipales qu'une municipalité peut, par règlement, interdire l'épandage des déjections animales et MRF sur son territoire pour un maximum de 12 jours par année.

Attendu que la Municipalité entend utiliser ce pouvoir;

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ordonne et statue que le règlement no 603-5 soit adopté.

AUTORISATION D'USAGE PERSONNEL D'UN VÉHICULE MUNICIPAL

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey est propriétaire de véhicules utilisés dans le cadre des fonctions municipales;

Attendu que le directeur général et le personnel de la voirie doivent se déplacer régulièrement dans le cadre de leurs fonctions, y compris en dehors des heures normales de bureau;

La Municipalité a préparé une politique municipale visant à encadrer cette pratique de manière équitable, transparente et conforme à la législation;

Il est résolu que le conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey autorise :

- Le directeur général;
- Les membres du personnel de la voirie désignés par la direction générale;
- à utiliser un véhicule municipal à des fins personnelles, à condition que :

1. Cet usage demeure raisonnable, occasionnel et secondaire à l'usage professionnel;
2. Les déplacements personnels soient consignés mensuellement sur une fiche de kilométrage;
3. L'avantage imposable soit calculé et déclaré conformément aux exigences de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada;

Cette autorisation est valide pour une durée de 12 mois à compter de l'adoption de la présente résolution, et sera sujette à révision annuelle.

Le conseil municipal adopte également la Politique municipale d'utilisation des véhicules municipaux, telle que présentée à même cette résolution, laquelle encadre le présent usage.

SOUSSION REÇUE POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ À L'ANCIENNE CAISSE

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite procéder à l'installation d'un système de sécurité dans l'ancienne caisse;

La soumission reçue pour l'exécution de ces travaux s'élève à un montant total de 4 673,73 \$, taxes incluses;

Les travaux seront facturés à l'heure pour une estimation de 32 heures;

Il est résolu que le conseil municipal autorise la dépense de 4 673,73 \$ pour l'installation d'un système de sécurité à l'ancienne caisse, tel que détaillé dans la soumission du 12 juin 2025, et que cette somme soit imputée au poste budgétaire 03-310-01-722 et d'autoriser les travaux à l'heure en sous pour un estimé de 32 heures.

ENTÉRINEMENT DE LA DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION – 6053, RUE PRINCIPALE

Le comité de démolition de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a rendu, en date du 10

juin 2025, une décision autorisant la démolition de l'immeuble situé au 6053, rue Principale.

Cette décision a été rendue conformément au Règlement numéro 628 relatif à la démolition d'immeubles, et qu'elle respecte les dispositions prévues à l'article 39 dudit règlement, notamment en ce qui concerne l'analyse de l'état de l'immeuble, la valeur patrimoniale, le coût de restauration, l'utilisation projetée du sol dégagé et les effets sur les besoins en logement.

Le conseil municipal a été saisi d'une demande de révision de cette décision conformément à l'article 52 du Règlement 628;

Le conseil municipal a pris connaissance de la demande de révision déposée par Me Jonathan Lamontagne, avocat représentant Mme Karen Burningham, locataire du logement situé dans l'immeuble visé;

Le conseil, après analyse des éléments présentés et des motifs exposés dans la décision du comité de démolition, considère que la décision a été rendue conformément à la réglementation en vigueur et dans l'intérêt public;

Il est résolu que le conseil municipal entérine la décision rendue par le comité de démolition le 10 juin 2025, autorisant la démolition de l'immeuble situé au 6053, rue Principale et rejette la demande de révision formulée par Me Jonathan Lamontagne au nom de Mme Karen Burningham;

Le conseil autorise l'émission du certificat d'autorisation de démolition, conformément aux articles 54 et 56 du Règlement 628, à l'expiration des délais légaux ou, le cas échéant, dès que toutes les conditions prévues sont remplies.

AUTORISATION DU DOUBLE EMPLOI ET DE LA DOUBLE FONCTION AVEC RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DU 2 NOVEMBRE 2025

Attendu que des élections générales municipales auront lieu le 2 novembre 2025, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM);



Attendu que la municipalité doit recruter du personnel électoral suffisant et compétent pour assurer le bon déroulement du scrutin;

Attendu qu'il peut s'avérer nécessaire, en raison de la disponibilité limitée de ressources humaines, d'autoriser certains employés municipaux à exercer une double fonction à titre de personnel électoral et/ou à occuper un double emploi dans le cadre de ces élections;

Attendu que l'article 85 de la LERM permet aux employés municipaux d'agir à titre de personnel électoral et de recevoir la rémunération afférente, à condition qu'une résolution du conseil soit adoptée à cet effet;

Il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise les employés municipaux à exercer une fonction de personnel électoral lors des élections générales municipales du 2 novembre 2025, et à recevoir la rémunération prévue pour cet emploi, conformément à la tarification établie par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ);

Que le conseil autorise également, en cas de manque de personnel, que certaines personnes puissent exercer plus d'une fonction électorale (double fonction), si cela est jugé nécessaire par la présidente ou le président d'élection pour assurer le bon déroulement du scrutin, et ce, avec la rémunération afférente à chaque fonction exercée;

Que cette autorisation couvre également les périodes de vote par anticipation, les journées de formation et toute autre activité liée à l'élection municipale;

Que la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.

RAPPORT DU MOIS SERVICE INCENDIE

10 appels (03 premiers répondants, 02 alarmes incendie, 02 entraides, 03 installations électriques).

AUTORISATION POUR LA PARTICIPATION DES OFFICIERS À UNE FORMATION CONJOINTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE KINGSEY FALLS

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey désire assurer une formation continue à ses

officiers du service de sécurité incendie, afin d'optimiser les interventions et la gestion des opérations d'urgence;

Cette formation sera offerte en partenariat avec le service de sécurité incendie de la municipalité de Kingsey Falls, conformément à la note de service reçue;

Les frais liés à cette formation s'élèvent à 4 573,70 \$, et que cette dépense est prévue au poste budgétaire 02-220-10-454;

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la participation des officiers du service de sécurité incendie à la formation conjointe avec Kingsey Falls;

Que les frais de 4 573,70 \$ soient engagés à même le poste budgétaire 02-220-10-454;

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE # F25-0109 – J. NOËL FRANCOEUR INC.

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, concernant la facture # F25-0109 de la Compagnie J. Noël Francoeur Inc., d'un montant de 2 671,83 \$ avant taxes, pour une tranchée au centre Eugène-Caillé en lien avec le déplacement de poteaux d'Hydro-Québec.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture # F25-0109 telle que soumise.

ACCEPTATION DE SOUMISSION - TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE (PPA-CE)

Communication est donnée de M. Yves Letellier, directeur des travaux publics relatif à une soumission reçue pour des travaux de rechargement et de creusage de fossé sur le chemin de la rivière se résumant comme suit :

Creusage des fossés

4 000 \$ avant taxes

Rechargement granulaire

22 630 \$ avant taxes

La soumission a été analysée et jugée conforme aux exigences de la Municipalité et du programme PPA-CE;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey accepte la soumission de l'entreprise J. Noël Francoeur Inc., au montant de 26 630 \$

avant taxes pour la réalisation des travaux sur le chemin de la Rivière;

Que les travaux soient réalisés conformément aux exigences du Programme d'aide à la voirie locale – PPA-CE.

AFFECTATION BUDGÉTAIRE - TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE SUR LE CHEMIN DES DOMAINES

Attendu que des travaux de rapiéçage ont été réalisés sur le chemin des Domaines dans le cadre du projet de pavage et rapiéçage 2025, selon la facture n° 003562 datée du 3 juin 2025 du fournisseur n° 1308;

Attendu que ces travaux sont conformes au budget 2025 et faisaient partie des interventions planifiées sous le poste budgétaire n° 02-320-13-521;

Attendu que le montant total de 31 954,09 \$ est admissible à une affectation à même la réserve financière pour les sablières;

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le paiement de la somme de 31 954,09 \$ pour les travaux de rapiéçage sur le chemin des Domaines, et que ce montant soit affecté à même la réserve des sablières.

AUTORISATION - TRAVAUX DE CAROTTAGE SUR LA RUE PRINCIPALE (RANG 6)

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite procéder à des travaux de carottage de l'enrobé bitumineux sur la rue Principale (rang 6) afin de vérifier l'état de la chaussée, notamment l'épaisseur de l'enrobé, la présence d'amiante et la composition des couches de pavage.

Considérant que la firme Englobe Corp. a déposé une offre de services datée du 17 juin 2025 (réf. P2500822.023), laquelle prévoit la réalisation des travaux selon la formule « temps et matériel » pour un montant estimé à 2 994,30 \$ avant taxes;

Considérant que les travaux débiteront autour du 25 juin 2025 et que le rapport final est attendu pour le 10 juillet 2025;

Considérant que le conseil juge nécessaire de procéder à ces travaux afin de planifier adéquatement les futurs travaux de réfection routière;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la firme Englobe Corp. à effectuer les travaux de carottage sur la rue



Principale (rang 6), comme prévu dans l'offre de services P2500822.023;

D'autoriser une dépense maximale de 2 994,30 \$ avant taxes, à être imputée au poste budgétaire prévu à cette fin;

AUTORISATION DE PAIEMENT – FACTURE # 000103 – FOLIFLOR

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu la facture # 000103 en date du 17 mai 2025 de la part de l'entreprise Foliflor, au montant de 4 981,01 \$ taxes incluses, pour la plantation de haies de tilleuls, de saules pleureurs et de pommiers, dans le cadre du programme PDCN (poste budgétaire #02-629-40-001);

Attendu que cette facture comprend les coûts de main-d'œuvre, de matériaux horticoles et de végétaux nécessaires aux travaux réalisés;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey autorise le paiement de la facture # 000103 émise par Foliflor, au montant de 4 981,01 \$, taxes incluses, et ce, à même le poste budgétaire #02-629-40-001.

RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

14 demandes de permis (valeur approx. 172 700 \$)

ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICES – PG SOLUTIONS POUR LE MODULE SYGEM (TRANSMISSION DES PERMIS)

Cette offre comprend notamment :

- L'achat d'une licence perpétuelle au coût de 1001 \$;
- Des services professionnels (activation et formation) pour un total de 350 \$;
- Le programme annuel CESA (soutien et mises à jour) au coût de 250 \$ par année;

Cette offre répond aux besoins de la municipalité en matière de gestion électronique des permis d'urbanisme;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte l'offre de services de PG Solutions datée du 13 décembre 2024, telle que présentée;

Que les montants nécessaires seront prévus au budget 2026 de la municipalité pour couvrir les frais liés à cette acquisition.

AUTORISATION DE PAIEMENT – FACTURE # 18147 – MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.

Attendu que des travaux supplémentaires (extras) ont été réalisés dans le cadre de la réfection de la surface du terrain de balle, tel que détaillé dans la facture #18147 datée du 30 mai 2025, émise par Multi-Surfaces Giguère Inc.;

Attendu que ces travaux étaient nécessaires pour compléter adéquatement la remise en état du terrain;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil autorise une dépense de 2 600 \$ (avant taxes) pour le paiement des travaux supplémentaires, tel que présenté à la facture #18147 de Multi-Surfaces Giguère Inc., et ce, imputée au poste budgétaire #03-310-01-723.

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE # F25-0126 – J. NOËL FRANCOEUR INC.

Communication est donnée par M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, concernant la facture # F25-0126 de la compagnie J. Noël Francoeur Inc., au montant de 2 817,98 \$ (avant taxes), pour l'aménagement de la balançoire au Parc-en-Ciel.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture # F25-0126 telle que soumise.

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'EXP – PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES – RUE DE L'ÉGLISE (PAVL – VOLET REDRESSEMENT – SÉCURISATION)

Attendu que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement – Sécurisation, administré par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

Attendu que le projet concerne la reconstruction de la rue de l'Église incluant la réfection de la chaussée pavée, des bordures et des trottoirs, et que seuls les travaux de voirie sont admissibles dans ce programme;

Attendu que la firme EXP a déposé, en date du 1^{er} juillet 2025 et reçu le 04 juillet 2025, une offre de services professionnels pour la préparation des plans et devis préliminaires requis pour le dépôt de la demande d'aide financière;

Cette offre prévoit notamment :

- Une réunion de démarrage et visite du terrain;
- Un relevé topographique du site;
- Une évaluation préliminaire incluant des calculs hydrologiques;
- La préparation des plans et devis préliminaires requis pour la demande;

Attendu que la rémunération maximale proposée est de 20 000 \$ (avant taxes), incluant 5 000 \$ pour le relevé topographique et 15 000 \$ pour les autres étapes du mandat;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels de la firme EXP datée du 1^{er} juillet 2025, pour un montant maximal de 20 000 \$ avant taxes, concernant la préparation des plans et devis préliminaires en vue d'un dépôt de demande au PAVL – Volet Redressement – Sécurisation, pour la rue de l'Église ;

Que le conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier, M. Alexandre Côté, à signer tout document requis pour officialiser le mandat auprès de la firme EXP.

RAPPORT DES ÉLUS

M. le maire mentionne que le PIIRL a été déposé à la MRC. Ce plan permettra d'aller chercher les subventions nécessaires dans le cadre des travaux prévus pour les routes 1 et 2 (PAVL redressement).

M. Éric Provencher :

- retour sur la fête Nationale
- le tournoi familial au terrain de balle arrive à grand pas

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. René Provencher formule diverses questions et reçoit une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20:45.

THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca

Translated by: Rebecca Taylor



REMINDER ON BRUSH AND WEEDS

By-law 517-3, article 14, stipulates that it is forbidden for any owner, tenant, or occupant of land to leave branches, or allow brush or weeds to grow on this land.

For the application and compliance with this article, lawn mowing must be carried out at least four times a year, before the first day of each of the following months: June, July, August, and September.

Please note that it is forbidden to leave scrap metal, garbage, paper, empty bottles, or foul-smelling substances lying around.

Let's be proud of the appearance of your municipality!



The final tax payment is due on October 6, 2025.

You can pay with Desjardins, Bank of Montreal, National Bank, Laurentian Bank, Royal Bank (NEW), and TD Bank. When paying online, please ensure that your reference number is entered correctly. This is the full registration number (e.g., 1234 56 7890 0 000 0001) found on the coupons at the bottom of the tax bill.

Bills can also be paid by mail or directly to the Municipality's mailbox. Send your post-dated check (include the property address and attach the detachable coupon) to the municipal office located at 1205 rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey, Quebec, J0B 2T0, or drop your post-dated check and coupon in the municipal mailbox (to the right of the municipal office entrance).

Payments can also be made by cheque or Interac debit at the municipal office. Please note that we no longer accept cash. Please contact reception for more information by calling (819) 848-2321 ext. 0 or by email at reception@saintfelixdekingsey.ca

Prepare yourselves! Big garbage pick-up is Tuesday, October 7, 2025



EVERYTHING MUST BE DIRECTLY ON THE GROUND

NO OBJECT deposited in a trailer or "trailer" will be picked up.

We also ask that the materials be sorted and placed separately for collection.

MAX VOLUME

Quantity must be equivalent to 2 cubic meters (6.5 ft long x 6.5 ft wide)

Uncollected Materials***Reminder***

Uncollected Materials***Reminder***

Here is a list of materials that will not be picked up and certain solutions to your problems:

1-Renovation, Construction and Construction materials...

ATTENTION: Please take note that dry materials resulting from work of demolition, renovation or construction are excluded from this removal.

SOLUTION : You can rent containers with the « Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François » by calling (819) 395-5096.

2-You have automobile batteries...

SOLUTION : Most garages take back used batteries, inform yourself.

3-You have tires that you never use...

SOLUTION : Consult tire merchants in your area as most places that sell tires will take them.

4- You have lots of metal...

SOLUTION : Phone the scrap merchants in the region so that they can collect metals before big garbage day.

5-You have electronic devices (computers etc.)

Solution: Visit <https://lesserpuariens.com/> to find a drop-off point.

6-You have household appliances....

Note: It is forbidden to put out any garbage that has a lock, door, or lid on it without first removing the door, lock, or lid so that a child cannot become stuck or locked inside these items.

*Please take note that any stove, televisions, and other furniture needs to be put out beside the road as soon as possible the day before the pickup in order to allow it to be picked up.

**All household electrical appliances which contain Freon gas will not be collected. According to the specific stipulations found in article 14 of the ruling on Freon gas we are no longer able to collect appliances containing this on big garbage day.

SOLUTION : Remove the motors from this type of appliance and take them to the Ecocentre. The Régie can then pick up the rest.

7-You have tree branches...

ATTENTION : If you are putting out tree branches, they must be cut and tied so as not to exceed the length of one (1) meter.

8-You have heavy objects...

ATTENTION : Large refuse such as stone, concrete, earth or any other similar refuse will not be picked up. Pool filters will not be picked up if they are full of sand.

SOLUTION : To prevent certain objects such as stone, concrete, earth, or any other similar rubbish from remaining by the side of the road, find out from a quarry about the possibility of burying them.

9-You have dangerous substances...

ATTENTION : Please take note that it is forbidden to throw out dangerous substances like; paint, stain, oil, grease or other similar materials or containers containing these materials.

SOLUTION : Return your containers of paint and stain to a location where it can be purchased. Certain



municipalities have containers for this reason.

THE MUNICIPALITY WISHES TO INFORM YOU

www.saintfelixdekingsey.ca

Translated by: Rebecca Taylor

ECOCENTRE OF THE MRC DE DRUMMOND - CONTACT DETAILS:

5620, RUE SAINT-ROCH SUD IN
DRUMMONDVILLE, BEHIND THE
RÉCUPÉRATION CENTER DU QUÉBEC
FACILITIES.

Questions? 819 477-1312 ou
info@recuperaction.ca

LET'S
PROTECT OUR
PLANET AND
PUT OUR
WASTE IN THE
RIGHT
PLACES!



This is just a short list for more information see the RGMR Bas St François website at <https://www.rgmrbasstfrancois.ca>



LAST SESSION IN BRIEF

www.saintfelixdekingsey.ca

ORDINARY MEETING June 2, 2025

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Minutes of the regular meeting of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, held publicly on June 2, 2025, at 8:00 p.m., at the municipal council chamber, located at 6115 A Principale Street, Saint-Félix-de-Kingsey.

Mr. Mayor Sylvain Cormier presides over this meeting.

The following councilors are present, all forming quorum:

Mr. Sylvain Cormier	
Mayor	
Mr. Éric Provencher	Seat 1
Councilor	
Mr. Douglas Beard	Seat 2
Councilor	
Mr. Simon Lauzière	Seat 3
Councilor	
Mr. Jacob Morin	Seat 4
Councilor	
Mr. Mario Lemire	Seat 5
Councilor	
Mr. Jean-François De Plaen	Seat 6
Councilor	

Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer is also present.

03 people are attending the meeting.

MINUTES – ADOPTION

A copy of the minutes of the meeting of the municipal council of Saint-Félix-de-Kingsey held on May 5, 2025, was given to each

member of the council within the time limits provided by the municipal code, and it is submitted for approval.

COMMUNICATIONS AND CORRESPONDENCE

- Grant of \$25,000 for the PPA-CE
- Grant of \$519,075 from the Local Road Assistance Program
- The Mayor thanks the family of the Mayor of Saint-Bonaventure, Mr. Guy Lavoie, for the donation of the fall raspberry plants from the municipality's community food project.

PRESENTATION AND ADOPTION OF EXPENSES FOR THE MONTH OF MAY 2025

Accounts payable \$227,781.54

IMPLEMENTATION OF A FINANCIAL AID PROGRAM FOR THE PURCHASE OF REUSABLE PERSONAL FEMININE HYGIENE PRODUCTS

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to reduce the amount of waste sent to landfill.

The use of reusable personal feminine hygiene products represents an ecological and sustainable alternative to disposable products.

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey is setting up a financial aid program intended for residents for the purchase of reusable personal feminine hygiene products.

This financial aid covers 50% of the purchase cost of eligible products, up to a maximum of \$100 per person, taxes included.

The program is subject to the following administrative conditions:

- Be a resident of Saint-Félix-de-Kingsey and have no debt to the municipality;
- Only one request per calendar year, within a maximum period of one year following the purchase;
- Provide an invoice, proof of residence, and an identity document;
- Completed financial aid form.

Eligible products are those mentioned in the administrative policy.

This program comes into effect as of January 1, 2025.

ADOPTION OF BY-LAW 612-7 AMENDING BY- LAWS 612-4, 612-5 AND 612-6 DECREING THE IMPOSITION OF TAX RATES, COMPENSATIONS AND OTHER FEES FOR THE YEARS 2023, 2024 AND 2025

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey adopted By-Law 612-4 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2023, By-Law 612-5 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2024, and By-Law 612-6 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2025.



Article 9.4 of each by-law establishes the fee for the service of sludge measuring and septic tank emptying pursuant to By-Law 600.

Whereas the fees for selective emptying, total emptying, emptying of a tank of more than 2000 gallons in season as well as emergency or off-season emptying were established indicating “+ applicable taxes”;

These by-laws do not specify whether the applicable taxes are gross taxes or net taxes;

Whereas the Municipality is entitled to a reimbursement of 100% of the Goods and Services Tax (GST) and 50% of the Québec Sales Tax (QST);

Whereas the municipal council never intended to charge citizens more than the net taxes;

Whereas the fees have been billed and collected by the Municipality on the basis of gross taxes for the fiscal years 2023, 2024 and 2025;

It is unanimously resolved by the councilors to adopt By-Law 612-7 amending By-Laws 612-4, 612-5 and 612-6 and the council decrees the following:

ARTICLE 2

Article 9.4 of By-Law 612-4 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2023 is amended by replacing, in the third, fourth and fifth paragraphs, as well as in the first point of the sixth paragraph, the words “+ applicable taxes” with “+ applicable net taxes”.

This article is declaratory.

ARTICLE 3

Article 9.4 of By-Law 612-5 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2024 is amended by replacing, in the third, fourth and fifth paragraphs, as well as in the first point of the sixth paragraph, the words “+ applicable taxes” with “+ applicable net taxes”.

This article is declaratory.

ARTICLE 4

Article 9.4 of By-Law 612-6 decreeing the imposition of tax rates, compensations and other fees for the year 2025 is amended by replacing, in the third, fourth and fifth

paragraphs, as well as in the first point of the sixth paragraph, the words “+ applicable taxes” with “+ applicable net taxes”.

This article is declaratory.

ARTICLE 5

The amount of reimbursement of overcharged fees bears interest, for the period during which the excess was collected, at the rate that could during this period be required on tax arrears.

ADOPTION OF BY-LAW 634 REGARDING THE TRAFFIC OF OFF-ROAD VEHICLES (ATVs) ON CERTAIN MUNICIPAL ROADS

Whereas the Off-Road Vehicle Act establishes rules for off-road vehicle users, in particular by determining the traffic rules applicable to these vehicles and by allowing their circulation under certain conditions;

Whereas, pursuant to article 626, paragraph 14 of the Highway Safety Code, a local municipality may, by by-law, allow the circulation of off-road vehicles on any road or part of a road for which it is responsible for maintenance, under the conditions and for the periods it determines;

Whereas the municipal council is of the opinion that ATV practice could be beneficial for the municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, in particular by encouraging tourism;

Whereas the municipality wishes to allow ATV traffic on its territory for all 4 seasons;

Consequently, it is proposed by Mr. Mario Lemire, seconded by Mr. Jean-François De Plaen, and unanimously resolved by the councilors that the council decrees the following:

That ATV traffic be permitted on the roads, for the maximum length specified:

- Principale Street, from the intersection of Route 255 to Provencher Street
- 4th Range Lampron from the intersection of Route 255 to the boundary of St-Lucien
- 5th Range from the intersection of 6th Range to the intersection of Kingsey Townline Road
- 6th Range from the intersection of Provencher Street to the boundary of Danville.

- 7th Range from the intersection of Talbot Road to the intersection of 6th Range.
- 8th Range from the intersection of Girardin Street for a distance of 400 m in the direction of the intersection of 9th Range.
- 9th Range from 1.3 km from the intersection of 8th Range for a distance of 600 m in the direction of the intersection of Talbot Road
- Talbot Road from the intersection of Route 255 to the boundary of St-Lucien
- Chapelle Road from the intersection of Chemin des Domaines for a distance of 500 m
- Chemin des Bouleaux from the intersection of Chemin des Domaines to the boundary of St-Lucien
- St-Jean Road from the intersection of Bouleaux Road to the intersection of Rivière Road
- Rivière Road from Domaines Road to the boundary of St-Lucien
- Kingsey Townline Road from the intersection of 5th Range to the intersection of 3rd Range

GOLF TOURNAMENT OF THE MRC FOR THE BENEFIT OF THE “P’TITES BOÎTES À LUNCH” OF THE TABLÉE POPULAIRE FOUNDATION 2025

Correspondence received regarding a registration and/or a sponsorship for the upcoming golf tournament of the MRC of Drummond for the benefit of the P’tites Boîtes à Lunch of the Fondation de la Tablee populaire, which will be held on June 12.

Considering the request of the MRC to support the P’tites Boîtes à Lunch 2025 project;

It is proposed by Mr. Jean-François De Plaen, seconded by Mr. Mario Lemire, and unanimously resolved by the councilors present,

That the Council disburse, from its annual budget, the sum of \$1,500 to the P’tites Boîtes à Lunch organization and authorize the participation of interested council members



and the Director General at the dinner for an amount of \$50/person.

ADOPTION OF THE REAL ESTATE DATA PORTAL – PG SOLUTIONS

Whereas the online assessment roll currently provided by Infotech will no longer be supported as of December 31, 2025;

Whereas the online roll data will no longer be transferred after this date, depriving citizens and professionals of access to property and financial information;

Whereas the PG Solutions real estate data portal constitutes a proven alternative, used by many municipalities in Québec;

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has undertaken proactive steps with PG Solutions, allowing it to benefit from a discount reserved for the first 50 interested municipalities, even if the contract is not signed immediately;

Whereas the contract fees and terms are as follows:

- One-time start-up fee: \$809
- 3-year contract including two options, of which Option 1 is recommended:
 - o Annual CESA of \$1,214
 - o Semi-annual royalties of 35% of revenues when the \$1,214 threshold is reached.

Whereas PG Solutions will handle all data transfer, and the only municipal responsibility will be to update the portal URL on the website, with technical support from PG Solutions;

Consequently,

It is proposed by Mr. Jacob Morin, seconded by Mr. Éric Provencher, and unanimously resolved:

- To adopt Option 1 of the three-year contract with PG Solutions, including an annual CESA of \$1,214 and semi-annual royalties of 35%;
- To authorize payment of the start-up fee of \$809;
- To proceed with the transition to the new real estate data portal to ensure continuity of access to the online assessment roll before Infotech discontinues service.

ADOPTION OF THE POLICY FOR PREVENTION AND HANDLING OF HARASSMENT, VIOLENCE AND INCIVILITY AT WORK

Whereas every person has the right to work in an environment that protects their health, safety and dignity;

Whereas the Act respecting Labour Standards provides, among other things, the obligation for every employer to adopt and make available a policy for the prevention and handling of harassment situations, including a section on sexual conduct;

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey adopted such a policy on June 2, 2025, and an update is necessary following the adoption of the Act to prevent and combat psychological harassment and sexual violence in the workplace;

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey undertakes to adopt proactive and preventive behaviors in relation to any situation resembling harassment, violence or incivility at work, and to make the entire organization responsible in this regard;

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey does not tolerate or admit any form of harassment, violence or incivility in its workplace;

Whereas it is the responsibility of each member of the municipal organization to contribute and promote the maintenance of a healthy workplace;

Consequently, it is unanimously resolved:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey repeals the policy on the prevention of harassment, incivility and violence at work adopted on March 11, 2019 (resolution no. 070-03-2019).

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey adopts the Policy for the prevention and handling of situations of harassment, violence or incivility at work.

APPROVAL OF SERVICE OFFER – CREATION AND HOSTING OF A WEBSITE BY NUMÉRIQUE.CA

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to modernize its website in order to provide citizens with a user-friendly, accessible platform in compliance with Law 25 on the protection of personal information;

Whereas the company Numérique.ca submitted a service offer dated October 28, 2024 (offer #3020), including the Entourage package, hosting, content management, training, as well as the integration of legal modules, news, activities, forms and newsletter;

Whereas the offer includes one-time complementary service fees of \$815 (including the “Interactive Calendar” option at \$675 and CookieYes installation at \$140), as well as annual recurring fees of \$1,750 for hosting and licenses;

Whereas the total initial cost of the offer is \$2,949.11 including applicable taxes;

Whereas management analyzed the offer and judged it consistent with the current needs of the municipality;

For these reasons, it is proposed by Mr. Simon Lauzière, seconded by Mr. Jean-François De Plaen:

That the municipal council authorize acceptance of the service offer from Numérique.ca (offer #3020) dated October 28, 2024, for the creation and hosting of the new website of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey;

That the municipal council authorize payment of the initial invoice of \$2,949.11 including taxes;

That the necessary funds be taken from the operating budget provided for this purpose.

Adopted unanimously by the councilors.

MONTHLY REPORT – FIRE SERVICE

07 calls (02 first responders, 01 electrical installation, 02 mutual aid, 02 accidents).

PRIVATE SALE PURCHASE OF A PUMPER TANKER VEHICLE, INTERNATIONAL SF267, YEAR 1996 (VEHICLE 6211)

Whereas the City of Victoriaville wishes to dispose of the pumper tanker vehicle, International SF267, year 1996, vehicle number 6211;

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has expressed interest in acquiring this vehicle for the needs of its fire protection service;



Whereas article 28, paragraph 1.0.1 of the Cities and Towns Act allows for the private sale of municipal property;

Whereas the vehicle, identified as follows, meets the needs of the municipality:

- Vehicle number: 6211 (V-596)
- Make: International SF267
- Model: 20S
- Year: 1996
- Serial number: 1HTGLAHT4TH273820
- Engine: Cummins M11 350E
- Pump: Waterous model CS – 625 gpm
- Water tank: 3000 gallons (replaced in 2012 with a T-shaped polypropylene tank)
- Transmission: Allison HT740

Consequently,

It is unanimously resolved by the councilors:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey authorize the purchase of the pumper tanker vehicle, International SF267, year 1996, number 6211, from the City of Victoriaville, for the sum of \$30,000 (plus taxes);

That the Fire Chief and the Director General be authorized to sign, for and on behalf of the municipality, all required documents to give effect to this resolution;

That it also be resolved to authorize Alexandre Côté, Director General, or Pierre Blanchette, Fire Chief, to sign, for and on behalf of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, all required documents to transfer ownership with the SAAQ.

INVOICE #20260000 – MYRROY DIVISION ESTRIE INC. – STREET SWEEPING

Communication from Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, concerning invoice #20260000 from MYRROY Division Estrie Inc., in the amount of \$2,608 before taxes, for street sweeping in the urban perimeter of the municipality.

The amount is provided for in the budget.

It is unanimously resolved by the councilors to authorize payment of invoice #20260000 as submitted.

AUTHORIZATION OF PAYMENT FOR SEWER CLEANING AND CCTV INSPECTION WORK – INFRASTRUCTURE INTERVENTION PLAN – TECQ

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey adopted an Infrastructure Intervention Plan under the Gas Tax and Québec Contribution Program (TECQ) resolution #96-05-2025;

Whereas cleaning and CCTV inspection work on sanitary and storm sewers has been carried out on various streets of the municipality, in accordance with the Intervention Plan;

Whereas invoice number 0000044607 dated January 1, 2025, submitted by supplier #1817, totals \$18,888.58 including taxes;

Whereas this work was budgeted at \$25,000;

Consequently,

It is unanimously resolved by the councilors:

That the municipal council authorize payment of invoice number 0000044607 in the total amount of \$18,888.58, for the

cleaning and CCTV inspection of the conduits, as provided for in the Infrastructure Intervention Plan under the TECQ program;

That this expense be charged to budget item #03-310-08-721, as indicated in the invoice.

BID RECEIVED FOR THE PURCHASE OF A 2nd SHIPPING CONTAINER FOR STORAGE AT THE TREATMENT PLANT

Communication from Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, regarding a bid received for the purchase of a shipping container for storage at the treatment plant summarized as follows:

- ATS Container Services (Lasalle)
\$8,950 + \$750 delivery (taxes not included)

It is unanimously resolved by the councilors to approve the report of the Director of Public Works and to authorize the purchase of the container offered by ATS Container Services at the submitted price of \$9,700, taxes not included, including delivery.

MONTHLY REPORT OF ACTIVITIES – BUILDING INSPECTION

16 permit requests (approximate value \$137,700).

RESOLUTION – RENEWAL OF THE AUTHORIZATION TO OPERATE THE SAND AND GRAVEL PIT – FILE CPTAQ 425188

Whereas Les Entreprises O. Forcier Ltée operates a sand and gravel pit located on lot 5 739 042-P, on the territory of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, in accordance with

**ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC**

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Annoncez

dans les journaux communautaires!



the authorization issued by the Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), file no. 425188, issued on July 22, 2020 for a duration of five (5) years;

Whereas said authorization expires in 2025 and a request for renewal for a period of ten (10) years has been filed with the CPTAQ;

Whereas Ms. Joanne Tardif, agronomist mandated, filed a supervision report dated April 30, 2025, confirming that the operation is in compliance with the conditions of the authorization, notably regarding:

- management of arable soil;
- limitation of the open area to less than 14 hectares;
- protection of the groundwater table;
- progressive site reclamation;

Whereas continuation of the operation is part of an approach respectful of the agroforestry environment and provides for reforestation in accordance with current silvicultural prescriptions;

Whereas the municipality recognizes the importance of a well-regulated operation, but considers it appropriate to leave to the CPTAQ the full analysis of the file and the decision regarding renewal of the authorization;

Consequently,

It is unanimously resolved by the councilors:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey not take a position on the request for renewal of the authorization to operate filed with the CPTAQ by Les Entreprises O. Forcier Ltée, file no. 425188;

That the municipality take note of the supervision report filed by Ms. Joanne Tardif, agronomist, confirming the compliance of activities with the conditions of the authorization;

That the municipality defer to the decision of the Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) for any follow-up to be given to the file;

That this resolution be transmitted to the CPTAQ for information.

MINOR EXEMPTION REQUEST – 94, ROUTE 243

Whereas the members of the Planning Advisory Committee (CCU) were asked to analyze a request for a minor exemption concerning the placement of a detached private garage in the front yard on the lot with the roll number 0563-47-9112, located at 94, Route 243, and that this placement contravenes article 28 of zoning by-law number 547;

Whereas the request aims to recognize the said placement as compliant despite the exemption;

Whereas the CCU considers that the request meets the applicable analysis criteria and that a refusal would cause serious prejudice to the applicant due to the physical constraints of the land;

Whereas the request does not affect the enjoyment of neighboring properties and respects the objectives of the urban plan;

Whereas the CCU, meeting on May 20, 2025, gave a unanimous favorable opinion on this request with conditions;

The floor is given to interested persons: No intervention.

Consequently,

It is unanimously resolved by the councilors present:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey accept the placement of the garage in the front yard on the condition that the riparian protection strip be respected and that the placement as agreed allows for the best possible camouflage so as not to harm the homogeneity of the sector.

APPOINTMENT – DEMOLITION COMMITTEE 2025

Whereas the mandate of the members of the demolition committee is one year and is renewable in accordance with article 148.0.3 of the Act respecting Land Use Planning and Development;

Whereas the demolition committee was established in accordance with Chapter II, Section I (art.21) of Demolition By-Law no. 628;

Whereas the committee is composed of three (3) council members appointed for a term of one (1) year;

It is proposed by Mr. Éric Provencher, seconded by Mr. Jacob Morin to appoint the following members to the demolition committee for a one-year term from March 1, 2025, to March 1, 2026:

- Mr. Simon Lauzière
- Mr. Jean-François De Plaen
- Mr. Mario Lemire

It is also resolved to appoint the Mayor and Mr. Douglas Beard as substitute members for a one-year term from March 1, 2025, to March 1, 2026.

FINANCIAL AID AND REIMBURSEMENT IN THE CONTEXT OF NATIONAL HOLIDAY CELEBRATIONS

Communication from the Director General regarding requests for financial aid for activities that will take place as part of the National Holiday, summarized as follows:

- FADOQ St-Félix-de-Kingsey \$500 for door prizes
- SSJB local section of Saint-Félix \$60

It is unanimously resolved by the councilors to authorize financial aid as follows:

- FADOQ St-Félix-de-Kingsey \$300
- SSJB local section of Saint-Félix \$60

ACCEPTANCE OF A BID FOR A NEW ELECTRICAL CONNECTION – EUGÈNE-CAILLÉ CENTER

Whereas the relocation of Hydro-Québec cabling and the removal of existing poles on the site of the former building, now property of the municipality, require a new electrical connection to the Eugène-Caillé Center;

Whereas the municipality has received a bid from Claude Bourque Électrique Inc. to carry out the required work;

Consequently, it is unanimously resolved:

That the municipal council accept the bid submitted by Claude Bourque Électrique Inc. for an amount of \$23,995 plus taxes, for the realization of the new electrical connection to the Eugène-Caillé Center.

AUTHORIZATION OF EXPENSES FOR COMEDY NIGHTS

It is resolved, adopted unanimously by the councilors, to authorize the expenses provided



for in the 2025 budget for comedy nights, for a maximum amount of \$4,000.

NOTICE OF MOTION TO BE GIVEN OF A BY-LAW REPLACING BY-LAW 603-4 REGARDING PROHIBITION TO SPREAD ANIMAL WASTE, MANURE OR SLURRY AND TABLING OF DRAFT BY-LAW 603-5

Councilor Mr. Mario Lemire gives notice that at a future meeting of this council it will be

proposed to adopt a by-law replacing By-Law number 603-4 regarding the prohibition for anyone to spread animal waste, manure or slurry on the following 10 dates:

- June 23, 2025, June 24, 2025, June 30, 2025, July 1, 2025, August 30, 2025, August 31, 2025, September 1, 2025, September 19, 2025, September 20, 2025, September 21, 2025.

Tabling of draft by-law 603-5.

QUESTION PERIOD

Next comes the question period during which Alain Couture asks various questions and receives an answer from the Mayor, Mr. Sylvain Cormier, and the Director General.

ADJOURNMENT

The meeting is adjourned at 9:31 p.m.

ORDINARY MEETING July 7, 2025

In case of disparity between this article in the *Le Félix Journal* and the minutes adopted at the council meeting; the latter will prevail.

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE DRUMMOND

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Minutes of the regular meeting of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey, held publicly on July 7, 2025, at 8:00 p.m., at the municipal council chamber, located at 6115 A Principale Street, Saint-Félix-de-Kingsey.

Mr. Mayor Sylvain Cormier presides over this meeting.

The following councilors are present, all forming quorum:

Mr. Sylvain Cormier Mayor	
Mr. Éric Provencher	
Councilor	Seat 1
Mr. Douglas Beard	
Councilor	Seat 2
Mr. Simon Lauzière	
Councilor	Seat 3

Mr. Jacob Morin	
Councilor	Seat 4

Mr. Mario Lemire	
Councilor	Seat 5

Mr. Jean-François De Plaen	
Councilor	Seat 6

Mr. Alexandre Côté, Director General and Clerk-Treasurer is also present.

03 people are attending the meeting.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez

votre publicité dans
les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



MINUTES – ADOPTION

A copy of the minutes of the meeting of the municipal council of Saint-Félix-de-Kingsey held on June 2, 2025, was given to each member of the council within the time limits provided by the municipal code, and it is submitted for approval.

PRESENTATION AND ADOPTION OF EXPENSES FOR THE MONTH OF JUNE 2025

Accounts payable \$436,982.99

REQUEST FOR FINANCIAL AID FROM THE FABRIQUE ST-LUC, SAINT-FÉLIX SECTION, FOR PAINT MAINTENANCE ON THE CHURCH ROOF

Request for financial aid submitted by the organization Fabrique St-Luc, Saint-Félix section, for the maintenance of the church roof in the amount of \$15,000.

The total request is \$22,089.

It is unanimously resolved by the councilors to accept the financial aid request in the amount of \$15,000 to the organization Fabrique St-Luc, Saint-Félix section, for the maintenance of the roof, on the condition that the work be carried out before December 31, 2025.

ADOPTION OF BY-LAW NO. 603-5 REGARDING THE SPREADING BAN

Whereas section 52 of the Municipal Powers Act provides that a municipality may, by by-law, prohibit the spreading of animal waste and MRF (fertilizing residual materials) on its territory for a maximum of 12 days per year.

Whereas the Municipality intends to exercise this power;

The Council of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey orders and decrees that By-Law No. 603-5 be adopted.

AUTHORIZATION OF PERSONAL USE OF A MUNICIPAL VEHICLE

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey is the owner of vehicles used in the exercise of municipal functions;

Whereas the Director General and road crew staff must travel regularly in the course of their duties, including outside normal office hours;

The Municipality has prepared a municipal policy to govern this practice in a fair, transparent, and legally compliant manner;

It is resolved that the municipal council of Saint-Félix-de-Kingsey authorizes:

- The Director General;
- Members of the road crew designated by the Director General; to use a municipal vehicle for personal purposes, provided that:

1. Such use remains reasonable, occasional, and secondary to professional use;
2. Personal travel is recorded monthly on a mileage log;
3. The taxable benefit is calculated and declared in accordance with the requirements of Revenu Québec and the Canada Revenue Agency;

This authorization is valid for a period of 12 months from the adoption of this resolution and will be subject to annual review.

The municipal council also adopts the Municipal Policy on the Use of Municipal Vehicles, as presented in this resolution, which governs this usage.

TENDER RECEIVED FOR THE INSTALLATION OF A SECURITY SYSTEM AT THE FORMER CAISSE

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to proceed with the installation of a security system in the former caisse building;

The tender received for this work amounts to a total of \$4,673.73, taxes included;

The work will be billed hourly, for an estimated 32 hours;

It is resolved that the municipal council authorizes the expenditure of \$4,673.73 for the installation of a security system at the former caisse, as detailed in the tender dated June 12, 2025, and that this sum be charged to budget item 03-310-01-722, and to authorize the hourly work for an estimated 32 hours.

RATIFICATION OF THE DECISION OF THE DEMOLITION COMMITTEE – 6053 PRINCIPALE STREET

The demolition committee of the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey rendered, on June

10, 2025, a decision authorizing the demolition of the building located at 6053 Principale Street.

This decision was made in accordance with By-Law No. 628 relating to the demolition of buildings, and it complies with the provisions set out in article 39 of said by-law, in particular regarding the analysis of the condition of the building, heritage value, cost of restoration, projected use of the cleared land, and the effects on housing needs.

The municipal council was seized with a request for review of this decision in accordance with article 52 of By-Law 628;

The municipal council took note of the request for review filed by Me Jonathan Lamontagne, attorney representing Ms. Karen Burningham, tenant of the dwelling located in the building in question;

The council, after analyzing the elements presented and the reasons stated in the demolition committee's decision, considers that the decision was rendered in accordance with the applicable regulations and in the public interest;

It is resolved that the municipal council ratifies the decision rendered by the demolition committee on June 10, 2025, authorizing the demolition of the building located at 6053 Principale Street, and rejects the request for review submitted by Me Jonathan Lamontagne on behalf of Ms. Karen Burningham;

The council authorizes the issuance of the demolition authorization certificate, in accordance with articles 54 and 56 of By-Law 628, at the expiration of the legal deadlines or, as the case may be, as soon as all the conditions provided are met.

AUTHORIZATION OF DUAL EMPLOYMENT AND DUAL FUNCTION WITH REMUNERATION OF ELECTION STAFF – MUNICIPAL GENERAL ELECTIONS OF NOVEMBER 2, 2025

Whereas municipal general elections will take place on November 2, 2025, in accordance with the provisions of the Act respecting elections and referendums in municipalities (LERM);

Whereas the municipality must recruit sufficient and competent election staff to ensure the proper conduct of the vote;



Whereas it may prove necessary, due to the limited availability of human resources, to authorize certain municipal employees to perform a dual function as election staff and/or hold dual employment in the context of these elections;

Whereas section 85 of the LERM allows municipal employees to act as election staff and receive the corresponding remuneration, provided that a resolution of council is adopted to that effect;

It is unanimously resolved:

That the municipal council authorize municipal employees to serve as election staff during the municipal general elections of November 2, 2025, and to receive the remuneration provided for that employment, in accordance with the rates established by the Chief Electoral Officer of Québec (DGEQ);

That the council also authorize, in the event of a shortage of personnel, that certain individuals may perform more than one election function (dual function), if deemed necessary by the returning officer to ensure the proper conduct of the vote, with remuneration attached to each function performed;

That this authorization also covers advance voting periods, training days, and any other activity related to the municipal election;

That this resolution shall come into force upon its adoption.

MONTHLY REPORT – FIRE DEPARTMENT

10 calls (03 first responders, 02 fire alarms, 02 mutual aid, 03 electrical installations).

AUTHORIZATION FOR OFFICERS' PARTICIPATION IN A JOINT TRAINING

SESSION WITH THE MUNICIPALITY OF KINGSEY FALLS

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to ensure continuous training for its fire safety service officers, in order to optimize interventions and emergency operations management;

This training will be offered in partnership with the fire safety service of the Municipality of Kingsey Falls, in accordance with the service note received;

The costs related to this training amount to \$4,573.70, and this expenditure is provided for in budget line item 02-220-10-454;

It is unanimously resolved:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey authorize the participation of its fire safety service officers in the joint training session with Kingsey Falls;

That the costs of \$4,573.70 be charged to budget line item 02-220-10-454.

AUTHORIZATION OF PAYMENT – INVOICE # F25-0109 – J. NOËL FRANCOEUR INC.

Communication is given by Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, regarding invoice # F25-0109 from the company J. Noël Francoeur Inc., in the amount of \$2,671.83 before taxes, for a trench at Centre Eugène-Caillé related to the relocation of Hydro-Québec poles.

It is unanimously resolved by the councillors to authorize the payment of invoice # F25-0109 as submitted.

ACCEPTANCE OF TENDER – WORK ON CHEMIN DE LA RIVIÈRE (PPA-CE)

Communication is given by Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, regarding a tender received for reloading and ditch digging work

on Chemin de la Rivière, summarized as follows:

- Ditch digging
\$4,000 before taxes
- Granular reloading
\$22,630 before taxes

The tender has been analyzed and deemed compliant with the requirements of the Municipality and of the PPA-CE program;

It is unanimously resolved by the councillors:

That the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey accept the tender from J. Noël Francoeur Inc., in the amount of \$26,630 before taxes, for the execution of the work on Chemin de la Rivière;

That the work be carried out in accordance with the requirements of the Local Road Assistance Program – PPA-CE.

BUDGET ALLOCATION – PATCHING WORK ON CHEMIN DES DOMAINES

Whereas patching work has been carried out on Chemin des Domaines as part of the 2025 paving and patching project, according to invoice no. 003562 dated June 3, 2025, from supplier no. 1308;

Whereas this work complies with the 2025 budget and was part of the planned interventions under budget item no. 02-320-13-521;

Whereas the total amount of \$31,954.09 is eligible for allocation from the financial reserve for sandpits;

It is resolved that the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey authorize payment of the sum of \$31,954.09 for the patching work on Chemin des Domaines, and that this amount be allocated from the sandpit reserve.



**Vous êtes témoins d'une nouvelle ?
Contactez-nous sur *messenger***

Envoyez-nous vos commentaires et photos et nous pourrons les partagerons sur notre page Facebook

Ensemble soyons les premiers sur la nouvelle !





AUTHORIZATION – CORE SAMPLING WORK ON RUE PRINCIPALE (RANG 6)

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to carry out core sampling of the bituminous pavement on Rue Principale (Rang 6) in order to verify the condition of the roadway, in particular the thickness of the pavement, the presence of asbestos, and the composition of the paving layers.

Whereas the firm Englobe Corp. has submitted a service offer dated June 17, 2025 (ref. P2500822.023), which provides for the execution of the work on a “time and materials” basis for an estimated amount of \$2,994.30 before taxes;

Whereas the work will begin around June 25, 2025, and the final report is expected by July 10, 2025;

Whereas the council deems it necessary to carry out this work in order to adequately plan future road rehabilitation projects;

It is unanimously resolved by the councillors:

To authorize the firm, Englobe Corp. to perform the core sampling work on Rue Principale (Rang 6), as set out in service offer P2500822.023;

To authorize a maximum expenditure of \$2,994.30 before taxes, to be charged to the budget line provided for this purpose.

AUTHORIZATION OF PAYMENT – INVOICE #000103 – FOLIFLOR

The Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey has received invoice #000103 dated May 17, 2025, from the company Foliflor, in the amount of \$4,981.01 including taxes, for the planting of hedges of linden trees, weeping willows, and crab apple trees, under the PDCN program (budget line #02-629-40-001);

Whereas this invoice includes the costs of labor, horticultural materials, and plants required for the work performed;

It is unanimously resolved by the councillors:

That the municipal council of Saint-Félix-de-Kingsey authorize the payment of invoice #000103 issued by Foliflor, in the amount of \$4,981.01 including taxes, charged to budget line #02-629-40-001.

MONTHLY ACTIVITY REPORT – BUILDING INSPECTION

14 permit applications (approximate value \$172,700)

ACCEPTANCE OF SERVICE OFFER – PG SOLUTIONS FOR THE SYGEM MODULE (PERMIT TRANSMISSION)

This offer includes in particular:

- The purchase of a perpetual license at a cost of \$1,001;
- Professional services (activation and training) for a total of \$350;
- The annual CESA program (support and updates) at a cost of \$250 per year;

This offer meets the needs of the municipality regarding electronic management of urban planning permits;

It is unanimously resolved by the councillors:

That the municipal council accept the service offer from PG Solutions dated December 13, 2024, as presented;

That the necessary amounts be provided for in the municipality’s 2026 budget to cover the expenses related to this acquisition.

AUTHORIZATION OF PAYMENT – INVOICE #18147 – MULTI-SURFACES GIGUÈRE INC.

Whereas additional work (extras) was carried out as part of the resurfacing of the ball field, as detailed in invoice #18147 dated May 30, 2025, issued by Multi-Surfaces Giguère Inc.;

Whereas this work was necessary to properly complete the restoration of the field;

It is unanimously resolved by the councillors:

That the council authorize an expenditure of \$2,600 (before taxes) for the payment of the additional work, as presented in invoice #18147 from Multi-Surfaces Giguère Inc., to be charged to budget line #03-310-01-723.

AUTHORIZATION OF PAYMENT – INVOICE #F25-0126 – J. NOËL FRANCOEUR INC.

Communication is given by Mr. Yves Letellier, Director of Public Works, regarding invoice #F25-0126 from the company J. Noël Francoeur Inc., in the amount of \$2,817.98

(before taxes), for the installation of a swing set at Parc-en-Ciel.

It is unanimously resolved by the councillors to authorize the payment of invoice #F25-0126 as submitted.

ACCEPTANCE OF THE PROFESSIONAL SERVICES OFFER FROM EXP – PREPARATION OF PRELIMINARY PLANS AND SPECIFICATIONS – RUE DE L’ÉGLISE (PAVL – REHABILITATION – SAFETY COMPONENT)

Whereas the Municipality of Saint-Félix-de-Kingsey wishes to submit an application for financial assistance under the Local Road Assistance Program (PAVL) – Rehabilitation – Safety Component, administered by the Québec Ministry of Transport and Sustainable Mobility;

Whereas the project concerns the reconstruction of Rue de l’Église, including the rehabilitation of the paved roadway, curbs, and sidewalks, and that only roadwork is eligible under this program;

Whereas the firm EXP submitted, on July 1, 2025, and received on July 4, 2025, a professional services offer for the preparation of the preliminary plans and specifications required for the funding application;

This offer notably includes:

- A start-up meeting and site visit;
- A topographic survey of the site;
- A preliminary assessment including hydrological calculations;
- The preparation of the preliminary plans and specifications required for the application;

Whereas the maximum proposed fee is \$20,000 (before taxes), including \$5,000 for the topographic survey and \$15,000 for the other phases of the mandate;

It is unanimously resolved by the councillors:

That the municipal council accept the professional services offer from the firm EXP dated July 1, 2025, for a maximum amount of \$20,000 before taxes, for the preparation of preliminary plans and specifications for a funding application under the PAVL – Rehabilitation – Safety Component, for Rue de l’Église;

LAST SESSION IN BRIEF

www.saintfelixdekingsey.ca



That the council authorize the Director General and Clerk-Treasurer, Mr. Alexandre Côté, to sign any document required to formalize the mandate with the firm EXP.

REPORT OF THE ELECTED OFFICIALS

The mayor mentioned that the PIIRL has been submitted to the MRC. This plan will make it possible to obtain the necessary grants for the work planned on Routes 1 and 2 (PAVL Rehabilitation).

Mr. Éric Provencher:

- Follow-up on the National Holiday celebration

- The family tournament at the ball field is fast approaching.

QUESTION PERIOD

Next came the question period during which Mr. René Provencher asked various questions and received responses from the mayor, Mr. Sylvain Cormier.

ADJOURNMENT OF THE MEETING

The meeting was adjourned at 8:45 p.m.



•• MESSAGE IMPORTANT ••

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Si vous êtes propriétaire d'un lot (concession) au cimetière de Saint-Félix-de-Kingsey, il serait important de communiquer avec M. Daniel Francoeur, responsable des registres du cimetière, afin de vous assurer qu'il y ait un nom d'inscrit comme successeur de votre lot.

Pour information
communiquer au
(819) 848-2640 ou par
courriel :
dadi5662@hotmail.com

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Nous sommes les experts de l'hyperlocal

Arrosez

vos publicités dans
les journaux communautaires!

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



MARTIN
Champoux
DÉPUTÉ DE DRUMMOND

BLOC
Québécois

819 477-3611 | Martin.Champoux@parl.gc.ca
martinchampoux.com



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Sébastien
SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
235, rue Heriot, bur. 470
Drummondville (Québec) J2C 6X5
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK 1, ROUTE 116 EST	VICTORIAVILLE 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N	DRUMMONDVILLE 5224, BOUL. ST-JOSEPH
------------------------------------	--	---

819 472-3286
info@groupedgp.com

GROUPEDGP.COM
RBQ : 8335-7996-13

ESPACE DÉTENTE
Wentworth

Pour tous vos soins en esthétique et en massothérapie.

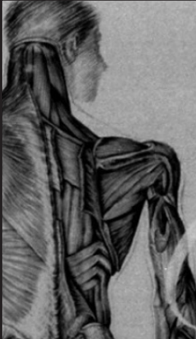
325 Chemin de la Rivière,
Saint-Félix-de-Kingsey,
J0B 2T0

Sur rendez-vous
seulement : 819 679-9960

gabriel_lampron-96@hotmail.com
819.967.9609
819.967.7769

TOITURES
Gabriel Lampron INC.

RBQ: 5743-2428-01



Clinique de Massothérapie

Denise Foyal

68, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Cell.: 819 469-3596

Orthothérapie • Kinésithérapie • Massothérapie

COUTURE GIGI
Gisèle Larroche-Bernier

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

1150 rue Provencher
Saint-Félix-de-Kingsey
Tél:(819) 848-1016
Cell:(873) 661-1069
giselelaroche@live.ca
gigilaroche@hotmail.com




La Petite Chapelle St-Gérard

Concerts intimes
JEAN-GUY BERNIER
936, 9e Rang | jgbernier@9bit.com
St-Félix-de-Kingsey J0B 2T0 | 819-475-2151 - 819-848-2762
www.petitechapellegerard.ca

Valery Coiffure

1125, Provencher
St-Félix-de-Kingsey QC
J0B 2T0
819 848.2112
Valérie Bélisle prop.
Sur rendez-vous



LA BA
RESTO - CANTINE

6072 rue principale,
St-Félix-de-kingsey,
QC, J0B2T0



Vicky Arseneault et Kim St-Jean
(819) 848-1444
restocantine.ba@outlook.com

6125, rue Principale
Saint-Félix-de-Kingsey
(Qc) JOB 2T0

Tout
Frais
dans
le bec

Service
traiteur
Plats
cuisinés

819 848-1717
Suivez-nous sur Facebook

JARDINS
CHANT DE VIE

Kiosque à la ferme
Paniers de légumes
Produits transformés

Ferme maraîchère
éco-responsable

225 rang 2 Saint-Félix-de-Kingsey
819-826-1324
www.jardinschantdevie.com

**NOUVEAUX
COMMANDITAIRES
MERCI!**

**SY.B.K.
THERMOPOMPE**

THERMOPOMPE SY.B.K.

- ☐ VENTE: estimation gratuite
- ☐ INSTALLATION
- ☐ RÉPARATION
- ☐ NETTOYAGE

RDV: **819 473-6257**
info@thermopompesybk.com

Ferme
**LE PAYSAN
GOURMAND**

Bœuf • Légumes • Porc

44 Chemin des Domaines, Saint-Félix-de-Kingsey, QC
Rosemarie Allen: 819-470-8051 Jacob Morin: 819-470-8844
lepaysangourmand@outlook.com
www.LePaysanGourmand.com

LES DEUX L
PRODUITS DE LA FERME

- Boutique à la ferme
visite de la ferme.
- Viande d'agneau, porc
et bœuf Highland
vendu surgelé et emballé
sous vide.
- Oeufs... *et plus encore!*

931, rang 9, Saint-Félix-de-Kingsey JOB 2T0
f Sur rendez-vous : **819 848-2552**

Annie Pageau
designer d'intérieurs
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DESIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial
anniepageau.com
819-478-0877 annie.pageau@optinov.com

Marché Richelieu Complice de
votre quotidien

Épicerie St-Félix 2020

Produits Maison - Boucherie
Loteries - Bières et vin
Microbrasserie - Fumoir

Bruno St-Onge & Mélissa Letellier
propriétaires

6100, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey
819 848-2311

CONSEIL

UNITÉ
FRATERNITÉ

CHARITÉ
PATRIOTISME

GRAND CHEVALIER
François Marcil
Tél.: 819 388-5153

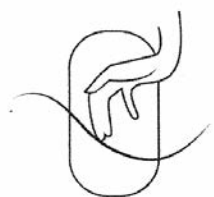
CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Félix-de-Kingsey

Nouveau COIFFURE St Lucien
4749 4e rang

DOMPTER sa CRINIÈRE SAUVAGE

Coiffure
Isch & Ischa
lui & elle

8198172997 Stéphanie
et Dorothée



Nathalie Hébert

MASSOTHÉRAPEUTE EN POLARITÉ

☎ (514)-704-1658
✉ lasourcepaix.com
✉ nathaliehebertpolarite@gmail.com
📍 369 3E Rang, St-Félix-de-Kingsey,
Québec, J0B 2T0

Les Excavations Jacquylaine inc.



Jacques Mailhot

Propriétaire
960 rang 9
St-Félix-De-Kingsey PQ J0B 2T0
Tél: 819-848-2418
Cell: 819-475-5575

Transport, terre
terre tamiser
gravier, pierre, ect...

RBQ 8103-0330-05

Solutions pour problèmes informatique



Vente et réparation d'ordinateur
St-Félix de Kingsey

450 330-1600

pierre-louis@fautquecamarche.com
fautquecamarche.com

Massothérapie Jess'K'
Jessica-Ashley Verly

1125 route 243 Saint-Félix de Kingsey
819-848-1247
Messenger : Jess-Ashley Verly
Facebook : Massothérapie Jess'K'



Transport Yannik Mailhot inc.

Yannik Mailhot
président

yfz24@hotmail.com

819 473-1990

1263, rue de l'Église Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0

Camille Laberge

Travailleuse de rang ACFA • Travailleuse sociale

Centre-du-Québec



450 768-6995

camillelaberge@acfareseaux.qc.ca

📍 Travailleuse de rang ACFA Centre-du-Québec

CONSTRUCTION LUC PLANTE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

819 816-2438

RBQ 56487796-01



GARAGE LAFRANCE INC.

- Vente et achat de véhicules usagés • Entretien mécanique
- Vente, installation et alignement de pneus • Traitement anti-rouille
- Transports de véhicule

1215, route 255, Saint-Félix-de-Kingsey (QC) J0B 2T0

Bureau : **819 848-2704** Cellulaire : **819 475-7922**

danylafrance82@gmail.com

PATIO & TERRASSE 2000

PATRICK GAUTHIER PROPRIÉTAIRE
819 477-6512

1345, BOUL. FOUCAULT
DRUMMONDVILLE, QC. J2C 1B2

INFO@PATIO2000.CA
PATIOTERRASSE2000.CA

LOCATION RICHMOND INC.

(OUTILS-TOOLS)

Location remorque
Remplissage de propane
Livraison

175, du Collège Nord
Québec, J0B 2H0

location-richmond@hotmail.com
819 644-0080

COORDONNÉES UTILES

PAROISSE SAINT-LUC

Téléphone 819 397-2344
Courriel st-luc@hotmail.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES CHÊNES

Téléphone 819 478-6700
Site internet csdeschenes.gouv.qc.ca

MRC DE DRUMMOND

Téléphone 819 477-2230
Courriel info@mrcdrummond.qc.ca
Page Facebook @MRC de Drummond

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

Téléphone 819 472-5700
Courriel info@spad.ca
Site Internet spad.ca

ÉCOCENTRE

Horaires estivaux – 1^{er} avril au 30 novembre

- Dimanche : fermé
 - Lundi : fermé
 - Mardi au samedi : 8 h à 17 h
- 5620 rue Saint-Roch sud
Drummondville, Québec
J2B 6V4

Téléphone 819 477-1312 poste 201
Courriel info@recuperaction.ca
Site internet www.recuperaction.ca



M^e Olivier Abinader, notaire exerçant à Sherbrooke et dans les environs et pratiquant entre autres, dans les domaines suivants :

- Droit immobilier (achat/vente, promesse d'achat, quittance, etc.);
- Testament, mandat en prévision de l'incapacité, procuration;
- Droit corporatif (constitution, organisation, mise à jour de livres, convention entre actionnaires, etc.);
- Convention entre conjoint de fait (convention d'union libre) et contrat de mariage.

M^e Abinader offre de se déplacer à votre domicile.

M^e Olivier Abinader
notaire et conseiller juridique

Tél. : 819 300-2777
Téléc. : 819 300-2777
Courriel : o.abinader@notarius.net

M^e Olivier Abinader, notaire et conseiller juridique
1435, rue King Ouest, bureau 100
Sherbrooke (Québec) J1J 2C1

- Champ d'épuration
- Certifié Écoflo, Bionest, Enviro Septic, Hydro-Kynetic
- Excavation
- Broyeur (asphalte/béton)
- Routes et canalisation
- Nivellement au laser
- Structure d'ouvrage génie civil
- Terre végétale brune et noire tamisée
- Drainage au laser
- Sable, gravier
- Débroussailleuse

EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.

RBQ : 8108737119

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

6169, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0

courriel : info@excavationjnf.com

TÉLÉPHONE

819 848-2923

CELLULAIRE

819 388-1555

TÉLÉCOPIEUR

819 848-2829

WWW.EXCAVATIONJNF.COM



Encourager l'économie locale c'est Profitable pour tous.

BMR

QUINCAILLERIE | MATÉRIAUX
CENTRE PEINTURE | PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ | SAISONNIER
AGRICOLE | ACÉRIQUE

1192, Route 243, St-Félix-de-Kingsey
819 848-2991

Sonic

ESSENCE | DIESEL | PROPANE | DÉPANNEUR

VIVACO
GROUPE
COOPÉRATIF

PROMOTIONS
DYNAMIQUES

VARIÉTÉ DE
PRODUITS

PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ

AVANTAGES
COOPÉRATIFS

RISTOURNE
ANNUELLE

CLUB FADOQ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY



Pour s'informer :

www.fadoq.ca/centre-du-quebec sous À propos ou

www.saintfelixdekingsey.ca sous Autres services et OBNL

Pour acheter sa carte de membre : 819 848-2089

Palettes de manutention



1180, route 243
Saint-Félix-de-Kingsey (Qc) J0B 2T0

Tél.: 819 848-2521

Courriel : info@lcn-pal.com

www.lcn-pal.com



PALETTES
ET CAISSES



Giguère & Morin

Composantes de bois franc

1175, route 243

Saint-Félix-de-Kingsey (Québec)

Canada J0B 2T0

Tél.: 819 848-2525 Téléc.: 819 848-2617

Courriel: info@gigueremorin.com

Internet: www.gigueremorin.com

À votre service depuis 1976



6166, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsy, J0B 2T0

819 848-2261

Excavation :

Résidentiel
Commercial
Agricole

Terrassement

Terre tamisée
Sable
Pierre
Gravier

Transport en vrac

Drainage au laser

Démolition

Champ d'épuration

Installateur

autorisé

Écoflo
Bionest
Hydro
Kinetic
Système O

SOLUTION DES JEUX

par Priscilla Dion

Les expressions québécoises

(réponses)

1. Avoir du front tout le tour de la tête
2. Ne rien faire
3. Être vite sur ses patins
4. Avoir une montée de lait
5. Se sucrer le bec
6. Tire-toi une bûche
7. Chauffer le char
8. Avoir des croûtes à manger
9. Se faire prendre pour une valise
10. Passer la nuit sur la corde à linge
11. Chanter la pomme
12. Chien de poche
13. Les deux bras m'ont tombé
14. Avoir de l'eau dans la cave
15. Être dans le jus

8	6	1	5	9	2	7	4	3
9	5	3	1	7	4	8	2	6
2	7	4	3	8	6	9	5	1
4	1	8	2	5	3	6	9	7
3	9	6	7	4	1	2	8	5
5	2	7	8	6	9	1	3	4
6	4	5	9	2	7	3	1	8
1	8	9	6	3	5	4	7	2
7	3	2	4	1	8	5	6	9



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : 819 848-2321 • Téléc. : 819 848-2202

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

Site internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi: Fermé

Maire

Sylvain Cormier

Conseillers

Éric Provencher

Douglas Beard

Simon Lauzière

Jacob Morin

Mario Lemire

Jean-François De Plaen

*** Urgences : 911 ***



**Domaine 100 acres
Bord de l'eau**

VENDUE

66A Route 243
Saint-Félix-de-Kingsey



25 acres

VENDUE

150, rue Alpha Drummondville



NOUVEAUTÉ

325, rue Simoneau Val-des-Sources
495 000 \$



Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, D.A.

Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com

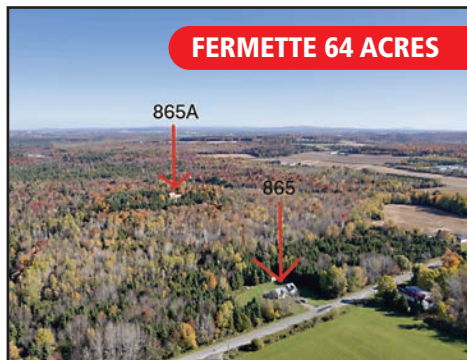
visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com



Groupe Sutton Alliance inc.
AGENCE IMMOBILIERE
819 477-2333

114, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc) J2C 4G8
www.suttonquebec.com



FERMETTE 64 ACRES

865, Rang 8, Saint-Félix-de-Kingsey
775 000 \$



**NOUVEAU
PRIX**

TRANQUILLITÉ

135, 4^e Avenue, Saint-Félix-de-Kingsey
299 000 \$



NOUVEAUTÉ

780, Ch. des Chalandes Shawinigan
1 475 000 \$



55,450 PI CA

4850, Rang 7, Saint-Lucien
379 000 \$



BORD DE L'EAU

114, rue Morel Saint-Félix-de-Kingsey
399 000 \$



**NOUVEAU
PRIX**

RÉCEMMENT RÉDUIT

449, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville
619 000 \$

18 ans d'expérience en transactions immobilières

Septembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 FERMÉS BUREAUX MUNICIPAUX ET BIBLIOTHÈQUE	2 Conseil municipal 20h à la salle Desjardins	3 DERNIÈRE	4	5	6
7	8 PREMIÈRE	9	10	11 Pleine lune	12	13
14 Journée portes ouvertes Maison Francine Leroux	15	16 Afeas 16h Ferme Les Deux L	17	18	19	20
21 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	22	23	24	25 Nouvelle lune	26	27 LA COLLECTE DE CANNETTES
28 Messe à 11h à Saint-Félix-de-Kingsey	29	30	14 septembre			



Messe à 11h
les 3^e, 4^e et 5^e dimanches
à Saint-Félix-de-Kingsey



9h30 à 10h30
Centre Eugène-Cailé



Pétanque, les mercredis 18h30 au Parc-
en-Ciel

** En cas de doute, ou de disparité entre le Félix et le calendrier de la municipalité, ce dernier demeure la bonne référence. Merci.*

HEURES D'OUVERTURE

CONSULTEZ
LE CALENDRIER

Bureau de poste 819 848-2529

Lundi 9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Mardi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45
Mercredi 9h à 12h30 / 13h30 à 17h
Jeudi 9h à 12h30 / 14h45 à 18h00
Vendredi 9h à 12h30 / 13h30 à 16h45

Bibliothèque 819-848-2321 poste 210

Lundi 12h30 à 17h
Mardi 18h à 20h30
Mercredi 12h30 à 17h
Jeudi 18h à 20h30
Samedi 9h à 12h

DATES À RETENIR

- 14** Journée portes ouvertes à La maison Francine Leroux de 10h à 15h30
- 19-20-21** 2^e édition des Félixeries
- 27** Collecte des cannettes des Chevaliers de Colomb

Comité Partage de Saint-Félix-de-Kingsey

Besoin d'aide alimentaire ?
Composez le 819 848-2530



photo created by freepik - www.freepik.com